SAMEDI 4 Décembre 1915 — 112me ANNÉE — N° 338

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

Le Mémorial des Pyrénées

ORGANE DE DÉFENSE SOCIALE ET RELIGIEUSE

Abonnements { Pau et Basses-Pyrénées... Trois mois, 6 fr. Six mois, 11 fr. Un an, 22 fr. Autres Départements et Colonies... 6f50, 12, 24. Etranger... 10, 20, 28. Les abonnements sont payables d'avance.

RÉDACTION-ADMINISTRATION — PAU 2, PLACE DU PALAIS-DE-JUSTICE, 2, PAU — BORDEAUX, 43, RUE PORTE-DIJEAUX, 43, BORDEAUX

Publicité { Annonces judiciaires, 20 c. la ligne. Annonces ordinaires, 25 — Réclames (3e page), 40 c. la ligne. Chronique locale... 50. LES ANNONCES SE TRAITENT A FORFAIT. TÉLÉPHONE 0.07. Les Annonces sont reçues à PAU et à BORDEAUX dans nos bureaux; à PARIS et en province dans toutes les Agences. L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la partie financière

Les Principaux Faits du 489e Jour de la Guerre

Le général Joffre est nommé Commandant en chef des armées françaises. C'est l'unité dans le commandement qui est ainsi établie.

M. Denys Cochin est rentré à Paris.

Les dépêches des Balkans sont meilleures.

L'attitude de la Grèce va amener de nouvelles mesures des Alliés contre le commerce hellénique.

Union et Confiance !

C'est le Cri des Villes de France

Le *Bulletin des armées* publie une première série de lettres signées des maires des principales villes de France qui, sans distinction de partis, « témoignent à nos soldats leur admiration enthousiaste et leur confiance inaltérable dans la victoire des Alliés ».

De chacune de ces lettres, voici le paragraphe caractéristique. Ensemble, elles constituent une vibrante et magnifique manifestation d'union sacrée et d'ardente confiance dans le succès de nos drapeaux.

—o—

Le maire de Dunkerque, M. Terquem, écrit : « L'armée tient, les civils tiendront à Dunkerque tant qu'il faudra, avec un entêtement de Flamands. Tous sont unis dans un seul sentiment et dans un seul espoir : le triomphe du droit et de la civilisation. Il n'y a aucune division entre eux et ils n'ont qu'un nom : Français, et un prénom : Dunkerquois »

M. Hubert, maire de Chartres : « Contre nos ennemis nous maintenons l'union sacrée. Qu'est-ce qu'il dirait, notre Marceau, sur son piédestal, s'il en était autrement ? Un officier supérieur, qui les a vus au feu, me le disait récemment : « Vos gars de Beauce, vos Chartrains, quels bons soldats ! Ce sera mon » meilleur souvenir et mon plus grand hon» neur de les avoir commandés. »

M. Herriot, maire de Lyon : « L'armée donne un exemple supérieur à tout ce que peut citer l'histoire du pays. Nous nous conformons avec ardeur à la discipline qu'elle s'impose, discipline sous laquelle toute la nation doit se plier. Notre vieille cité, qui a été le berceau de la première unité française, demeurera jusqu'au bout fidèle à un devoir si impérieux, si net qu'il serait criminel même de le discuter »

M. Adam, maire de Boulogne : « L'union sacrée contre nos ennemis est maintenue par toutes les classes de la population. »

M. Pierre, maire de Marseille : « L'Union sacrée qui a rapproché, à Marseille, les hommes de tous les partis dans l'amour de la France et la haine de nos ennemis, n'a pu que se resserrer à la suite des épreuves subies en commun et des odieuses manifestations de la barbarie germanique »

M. Dumont, maire de Dijon : « Tous nos concitoyens, unis dans un même sentiment de haine contre nos cruels et méprisables ennemis, demandent qu'on pousse la guerre jusqu'au bout, jusqu'au jour où, maîtres nous-mêmes de leurs destinées, nous les mettrons à jamais dans l'impossibilité de nuire et leur ferons payer durement leur vandalisme et leurs crimes. »

M. Houbre, adjoint au maire de Belfort : « Les Belfortains maintiennent l'union sacrée contre nos ennemis. »

M. Bellamy, maire de Nantes : « La guerre durera ce qu'il faudra qu'elle dure, dit-on à Nantes, mais la France et ses alliés ne déposeront les armes qu'après avoir obtenu une paix victorieuse. »

M. Moulin, maire de Bar-le-Duc : « L'union sacrée contre nos ennemis ne se ralentira jamais; elle est cimentée dans l'esprit de nos concitoyens par l'amour de la patrie, amour que ne saurait éclipser aucun autre sentiment. »

M. Neyret, maire de Saint-Etienne : « Saint-Etienne est la fournaise ardente d'où sortent tous les jours armes et munitions en quantités considérables car, on l'a dit, une partie de la bataille se livre dans la région stéphanoise. Notre population entière, unie dans sa foi invincible en la victoire, la veut complète. »

M. Milliaux, maire d'Auxerre : « Nos populations laissent de côté toutes préoccupations politiques et n'ont en vue qu'un seul objectif : le triomphe définitif de la France et de ses alliés. »

M. Morgand, maire du Havre : « Quiconque songerait à rompre l'Union sacrée dans les circonstances présentes serait un traître à la patrie, et il n'est personne parmi nous qui soit capable d'une pareille infamie. »

M. Rabier, maire d'Orléans : « Sur ce terrain se rencontrent, dans une même pensée, les représentants des opinions les plus diverses, réalisant ainsi, dans la vieille cité de Jeanne d'Arc, au passé historique, glorieux, l'union indissoluble de tous les Français dans la volonté de vaincre. »

M. Vigenaud, maire de Clermont-Ferrand : « Les habitants de notre ville sont heureux de voir leurs enfants se montrer dignes du grand aïeul Vercingétorix. Plus heureux que lui, ils verront, à leurs pieds, l'orgueilleux César qui croyait avoir raison de la France. »

M. Buon, maire du Mans : « Plus de luttes politiques et religieuses. Toutes les âmes sont unies dans la même volonté : Vaincre ! Vaincre à tout prix ! Délivrer notre sol et le sol des alliés envahis ! Arracher l'Alsace et la Lorraine à la griffe prussienne ! »

M. Lévy-Alphandéry, adjoint de Chaumont : « Mes concitoyens, sans distinction d'opinion et de religion, ont donné le plus bel exemple d'Union sacrée et de dévouement absolu à la patrie. »

M. Janvier, maire de Rennes : « Nous savons tous que le seul ennemi, c'est l'envahisseur, et, pour l'avenir de la France et de nos alliés, pour la libération de notre territoire et le retour de l'Alsace-Lorraine au sein de la grande famille, pour la liberté de la Belgique, pour celle de la Serbie, pour l'honneur et pour la justice, pour la paix de l'humanité, nous ne voulons rien admettre qui pourrait nous diviser. »

M. Michelet, maire de Toulon : « La population toulonnaise reste, après seize mois de guerre, unie comme au premier jour, sachant que c'est par cette union des cœurs et de toutes les bonnes volontés que sera obtenue la seule paix possible, la seule paix désirable, la paix par la victoire, pour l'humanité. »

M. Fourment, maire de Draguignan : « Les épreuves et les privations sont admirablement supportées et l'Union sacrée est loyalement maintenue entre toutes les opinions. »

M. Servas, maire de Châlons-sur-Marne : « L'Union sacrée contre nos ennemis n'a jamais été plus ferme; il n'y a et il ne peut y avoir qu'un parti, celui de la défense par tous les citoyens sans distinction. Patience et courage, tel est le sentiment dominant. »

M. Castan, maire de Nîmes : « Après seize mois de lutte, la foi des Nîmois en la justice de leur cause n'a pas fléchi et, malgré les incertitudes du présent, ils gardent au cœur une confiance invincible dans la victoire finale. »

M. Chartier, maire de Château-Thierry : « Les habitants de Château-Thierry ont une confiance invincible dans la victoire finale. Ils maintiennent l'Union sacrée. »

M. Dirangoez, maire de Mont-de-Marsan : « Les habitants de Mont-de-Marsan ont toujours confiance dans la victoire finale. Ils supportent très courageusement les [illegible] de la guerre et l'Union sacrée contre nos ennemis est absolue. »

—o—

Il est réconfortant d'entendre toutes ces voix françaises s'exprimer ainsi à l'unisson.

L'écho de cette unanimité nationale retentira jusque dans les rangs de nos ennemis. Il leur apportera la preuve que ni nos armes ni nos âmes ne faiblissent.

Ce double cri de fraternité et de foi est, d'autre part, bien fait pour nous réconforter. Il atteste que nous comprenons fort bien ce qui fait un peuple uni et fort, résistant et ardent, c'est-à-dire la religion de la Patrie. Cette religion, nous la professons à cette heure solennelle jusqu'aux suprêmes sacrifices; nous en ressentons les bienfaits; pénétrons-nous des lois qui la régissent et, la victoire obtenue en récompense de nos efforts, puissions-nous être plus dociles que précédemment aux augustes règles, qui sont d'ordre politique autant que d'ordre moral, de l'amour fervent et du souci constant de la Patrie, de ses intérêts et de ses traditions, de sa gloire et de ses destins.

Paul COURCOURAL.

Souscrivons à l'Emprunt

Nul d'entre nous n'oserait se déclarer étranger au succès de nos armes, et ce succès tient à l'abondance des ressources dont pourra disposer le ministre de la guerre.

Cardinal de CABRIÈRES.

AUX ÉTATS-UNIS

LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN REFUSE DES PASSEPORTS A LA MISSION PACIFISTE

Washington, 3 décembre.

M. Lansing, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, a rappelé que la règle générale du département d'Etat est de n'accorder des passeports que pour des affaires de nature urgente et que, dans ces conditions, il a refusé les passeports des membres de la mission pacifiste, qui devaient partir pour l'Europe sur des navires affrétés spécialement. La mission devait s'assembler dans une capitale neutre. Une convention en faveur de la paix devait servir de base aux opérations pacifistes.

Les fonctionnaires du département d'Etat ont déclaré que rien ne justifie l'impression de certains que le gouvernement sanctionne le moins du monde ce mouvement pacifiste

Contre la vie chère

LES AUTORITES INTERVIENNENT

Marseille, 3 décembre.

Pour remédier à la cherté de la vie, le Conseil général a décidé aujourd'hui de créer dix boucheries départementales dans lesquelles le prix de la viande sera établi au plus près du prix de revient.

En ce qui concerne le charbon de bois, le Conseil a voté l'ordre du jour suivant :

« Pour activer et développer la production, l'emploi de la main-d'œuvre des prisonniers allemands devrait être accordé. »

Bergerac, 3 décembre.

En raison des exigences des bouchers, le maire a décidé de recourir à la taxation, et une boucherie municipale sera organisée.

Epinal, 3 décembre.

Le maire d'Epinal [illegible] approuvé par le préfet des Vosges, a taxé les viandes de boucherie.

Les bouchers et charcutiers ont aussitôt refusé un [illegible] dans lequel ils déclarent que si la taxe est maintenue, ils seront contraints de fermer leurs magasins.

En présence de ces menaces de grève, le maire a décidé d'ouvrir au besoin des boucheries municipales, où on trouvera de la viande de bœuf, de veau et de mouton au prix de la taxe

Communiqués Officiels

Communiqué à la Presse du 3 Décembre (15 heures)

NUIT SANS INCIDENT; RIEN A SIGNALER.

Communiqué du 2 Décembre (23 heures)

EN ARTOIS, LA CANONNADE A ENCORE ETE VIVE DE PART ET D'AUTRE DANS LE SECTEUR DE LOOS, DU BOIS EN HACHE ET D'ANGRES.

COMBAT A COUPS DE TORPILLES AU NORD-OUEST DE LA COTE 140, AU NORD DES CINQ CHEMINS, UN DETACHEMENT ALLEMAND QUI TENTAIT DE S'APPROCHER DE NOS TRANCHEES A ETE DISPERSE PAR NOTRE FEU.

L'ENNEMI A LANCE UNE SOIXANTAINE D'OBUS SUR ARRAS.

AU SUD DE LA SOMME, DEVANT FAY, NOUS AVONS FAIT SAUTER UNE MINE AVEC SUCCES. UN PETIT POSTE ALLEMAND A ETE DETRUIT.

AUX EPARGES, NOUS AVONS FAIT JOUER UN CAMOUFLET QUI A BOULEVERSE LES TRAVAUX DE MINE DE L'ADVERSAIRE.

ARMÉE D'ORIENT

LES SERBES OCCUPAIENT TOUJOURS MONASTIR LE PREMIER DECEMBRE.

SUR LA TCHERNA, ECHANGE DE COUPS DE CANONS.

L'ARTILLERIE BULGARE A TIRE EGALEMENT VERS KRIVOLAK ET VOJSAN.

CALME SUR LE RESTE DU FRONT.

CORPS EXPEDITIONNAIRE DES DARDANELLES

LES JOURNEES DU 30 NOVEMBRE ET DU 1er DECEMBRE ONT ETE MARQUEES PAR L'ACTIVITE DES DEUX ARTILLERIES LA NOTRE A OCCASIONNE DES DEGATS IMPORTANTS AUX OUVRAGES TURCS.

LA TEMPERATURE APRES AVOIR ETE RIGOUREUSE PENDANT QUELQUES JOURS, S'EST SENSIBLEMENT RADOUCIE.

Le Général Joffre

Commandant en chef des armées françaises

Il y aura unanimité pour approuver le décret qui appelle le général Joffre au commandement en chef de toutes les armées françaises, et l'on doit attendre de cette décision, depuis quelques jours prévue, les meilleurs résultats.

Il est inutile de faire à cette occasion l'éloge du général Joffre. Il n'est pas un Français qui ne nourrisse à son endroit de vifs sentiments d'admiration, de gratitude et de confiance. Le maréchal French disait naguère à M. Maurice Barrès : « Par la victoire de la Marne, le général Joffre s'est placé au rang des plus grands hommes de guerre que le monde ait vus » Depuis cette formidable bataille et prodigieuse victoire, le général Joffre n'a pas fait tout ce qu'il aurait voulu, il lui manquait tant de choses ! Ces lacunes sont comblées. La principale de ces lacunes est aujourd'hui supprimée. Le général est investi d'une autorité véritablement supérieure. On peut compter qu'il l'exercera avec cette prudence et cette maîtrise dont il a donné, depuis seize mois, de si magnifiques preuves.

Le général Joffre connaît à merveille tous ses collaborateurs ainsi que tous ses soldats et aussi tout son matériel. On doit penser que, pour remplir le rôle éminent qui lui est imparti, il saura s'entourer d'un conseil militaire où toute l'intelligence des choses de la guerre pourra efficacement se manifester.

Le commandement en chef des armées du nord-est va recevoir, du fait du décret qui élève d'un degré, et si justement et si opportunément, le général Joffre, un nouveau titulaire. Le pays a confiance que le nouveau commandant du front de France sera à la hauteur de sa tâche. Parmi ceux qui, depuis le premier jour, ont si vaillamment secondé le général Joffre, il en est qui ont mérité la reconnaissance et les applaudissements émus des patriotes. Le gouvernement n'aura que l'embarras du choix, car les soldats de France, en qui revivent de si ardente manière les qualités guerrières de notre race, qualités souveraines, ont des chefs dignes d'eux.

Et c'est pourquoi nous aurons la victoire. Vers celle-ci, le décret d'hier nous fait faire, Dieu merci, un grand pas de plus.

P. C.

—o—

Paris, 2 décembre.

Le ministre de la guerre a adressé le rapport suivant au président de la République française :

« Paris, 2 décembre 1915.

» Monsieur le président,

» L'article 1er du décret du 28 octobre 1913 dispose que le gouvernement qui assume la charge des intérêts vitaux du pays, a seul qualité pour fixer le but politique de la guerre. Si la lutte s'étend à plusieurs frontières, il désigne l'adversaire principal contre lequel doit être dirigée la plus grande partie des forces nationales [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

» C'est dans cette vue que je soumets à votre haute approbation les projets de décrets ci-joints.

» Veuillez agréer, Monsieur le président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

» *Le ministre de la guerre,*
» GALLIENI. »

A la suite du rapport du ministre de la guerre, le président de la République a signé les deux décrets suivants :

« Article 1er. — Le commandement des armées nationales [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] français. »

« Article 2. — Des décrets et instructions ultérieures règleront les conditions d'application du présent décret.

» Signé : R. POINCARE. »

Le président de la République française décrète :

« Article unique. — Le général Joffre, commandant en chef les armées du nord-est, est nommé commandant en chef des armées françaises.

» Signé : R. POINCARE. »

Italie et Allemagne

Rome, 3 décembre.

Dans les milieux politiques et diplomatiques autorisés, on estime que l'adhésion officielle de l'Italie au pacte de Londres implique virtuellement la guerre avec l'Allemagne.

M. Denys Cochin est rentré à Paris

Paris, 3 décembre.

M. Denys Cochin, ministre d'Etat, est arrivé ce matin, à 8 h. 25, en gare de Lyon, venant de Rome.

L'Emprunt national

SON SUCCES EN ESPAGNE

Madrid, 3 décembre.

Le succès de l'Emprunt français en Espagne est constaté par des demandes considérables qui ont provoqué à la Bourse de Madrid une hausse de plus d'une unité dans le change sur Paris.

En Portugal

LA DECLARATION DU GOUVERNEMENT

Lisbonne, 3 décembre.

Le gouvernement s'est présenté hier devant le Parlement. Dans sa Déclaration, il a dit s'abstenir de toute politique de parti et faire seulement une politique nationale, il a déclaré notamment :

« Le gouvernement s'efforcera d'exécuter les votes du Parlement au sujet de l'attitude du Portugal dans la guerre actuelle, sauvegardant ainsi la dignité et les intérêts nationaux. Il prêtera toujours le concours nécessaire à la victoire du droit et de la justice défendus par l'Angleterre et ses alliés, à qui le peuple portugais a assuré dès le début de la guerre et confirmé à plusieurs reprises sa franche solidarité morale. »

Un Paquebot à la Côte

Londres, 3 décembre.

Le vapeur « Matengo », de 5,600 tonnes, de la Compagnie Wilson, s'est jeté à la côte sur les Goodwin-Sands. On croit qu'un certain nombre de passagers sont restés à bord. Des bateaux de sauvetage sont sur les lieux.

Les Goodwin-Sands sont des bancs de sable qui se trouvent au large de la côte anglaise entre Douvres et Ramsgate.

Les Evacués du Nord

Rotterdam, 3 décembre.

[illegible] enfants et [illegible] venant des [illegible] de la France [illegible] sont arrivées [illegible] par le train. Elles sont parties [illegible] pour l'Angleterre, de là, elles se rendront en France.

Le Ravitaillement de l'Allemagne par les Neutres

Londres, 3 décembre.

A la Chambre des communes, M. [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible]

Le gouvernement a pris toutes les mesures pour élaborer un système [illegible] sans que l'Italie parvienne à l'Allemagne. L'Angleterre a [illegible]

[illegible] que la diplomatie [illegible] du Foreign Office avait permis à la [illegible] avec succès le blocus sans [illegible] sensiblement le trafic des neutres.

DANS LES BALKANS

Monastir tient toujours

UN SUCCÈS FRANÇAIS

LES HOSTILITÉS

Sur le Front français

LES TROUPES ANGLO-FRANÇAISES SE RETRANCHENT SOLIDEMENT

Salonique, 3 décembre.

Hier, nouvelle canonnade devant Krivolak, où les Français sont solidement établis dans des tranchées protégées par des fils de fer barbelés. Les Bulgares occupent d'autres tranchées à 150 mètres de celles des Français.

Hier, les Français ont conquis une tranchée bulgare, où ils ont trouvé 2,000 fusils. Les troupes franco-anglaises se retranchent solidement sur tout le front.

La Menace russe

LES AUSTRO-ALLEMANDS REMONTENT VERS LA FRONTIERE ROUMAINE

Paris, 3 décembre.

Le changement de direction des forces austro-allemandes en Serbie est officiellement confirmé aujourd'hui. Ces forces, qui avaient constitué la valeur des Bulgares et leur possibilité d'agir, remontent en toute hâte vers la frontière roumaine.

Autour de Monastir

Paris, 3 décembre.

L'agence Havas publie les deux dépêches suivantes :

« *Salonique, 2 décembre.*

» *Monastir tient toujours; les Bulgares ont franchi la Tcherna à Novaci; ils ont occupé Kinali, sur la voie ferrée de Monastir, près de la frontière grecque.* »

« *Salonique, 2 décembre.*

» *On annonce que les Serbes se sont retirés vers Resna; la canonnade persiste sur les bords de la Tcherna et devant Krivolak.* »

LES MOUVEMENTS STRATEGIQUES

Paris, 3 décembre.

L'envoyé spécial à Salonique du « Daily Mail » expose ainsi les divers mouvements stratégiques des belligérants dans la région de Monastir, déjà sommairement indiqués :

Au lieu d'attaquer Monastir par le nord, les Bulgares ont fait un mouvement pour envelopper la ville et couper la retraite serbe. Pour réaliser cet objectif, ils ont franchi la rivière près de Kanali, à trois milles de la frontière grecque. Dans la nuit de dimanche, les Bulgares se trouvaient à quatre milles de Monastir. Hier, ils ont attaqué les hauteurs de Kirklina, qui dominent la ville et la protègent.

Quatre mille Serbes ont tenu désespérément en échec vingt-cinq mille Bulgares qui déclanchaient leur attaque au nord, tandis que trois mille autres rejetaient dix mille Bulgares vers le sud. Les Serbes se préparent à battre en retraite sur Resna, afin de joindre les alliés à Ghevgheli. L'on croit que les Français et les Serbes pourront sauver Monastir. Les Bulgares n'ont pas, croit-on, de renforts à proximité.

LES BULGARES VEULENT MONASTIR A TOUT PRIX

Salonique, 3 décembre.

Les Bulgares, malgré les promesses faites par les Allemands de ne pas laisser leurs alliés entrer dans la capitale de la Macédoine, sont résolus à passer outre, car Monastir est leur véritable but. Ils agissent ainsi parce que les Allemands ne sont pas en mesure de leur imposer leur volonté.

Si, à l'heure actuelle, nous disposions de 100,000 Français de plus, nous pourrions prendre une vigoureuse offensive, débloquer Monastir et, soulageant et réconfortant l'armée serbe, renouveler peut-être sur les bords du Vardar la victoire de la Marne, car tout indique que les Bulgares et les Turcs ne reçoivent que de maigres approvisionnements en vivres et en munitions de leurs alliés et peu ou point d'argent.

OFFENSIVE BULGARE CONTRE LE FLANC GAUCHE SERBE

Monastir, 2 décembre.

Les Bulgares ont répondu à la tentative d'offensive des Serbes contre Prilep par une offensive contre leur flanc gauche. Ils ont repris Kruchevo et ont forcé les Serbes, qui étaient menacés d'être cernés, à se retirer derrière l'extrême ligne de défense le long de la Cerna.

LES COMBATS DE MONASTIR

Salonique, 3 décembre.

Les officiers serbes blessés arrivés hier de Monastir racontent ainsi les derniers combats :

« Jeudi et vendredi, de sanglants engagements ont eu lieu dans la direction de Prilep et d'Akinci. Les Bulgares et les Serbes se battirent quarante heures avec un acharnement sans pareil. Malgré leur nombre, devant l'héroïsme serbe, les Bulgares durent reculer vers Prilep.

» Le lendemain, ils reprirent une offensive combattue que les Serbes soutinrent vaillamment, reculant vers Karassou. Trois ou quatre mille Serbes, décidés à tout, tenaient tête avec désespoir à plus de 25,000 Bulgares. Trois mille alliés combattent une armée de 100,000 hommes au sud de Monastir. »

Tel est en quelques mots le résumé de la [illegible] et douloureuse épopée des derniers défenseurs de Monastir.

160 000 BULGARES A L'ATTAQUE

Genève, 3 décembre.

On mande de Bucarest à la « Tribune de Genève » :

« A l'aide de renforts turco-allemands, les Bulgares ont pu concentrer une armée de 160,000 hommes sur le front de Monastir, où une sanglante bataille est engagée depuis le 30 novembre. La résistance serbe est brillante. Bulgares, Turcs et Allemands subissent des pertes très sérieuses.

» Le commandement des troupes est entre les mains de [illegible] [illegible] avant fait la campagne des Dardanelles. »

LES SERBES MARCHENT SUR SAINT-JEAN-DE-MEDUA

Athènes, 3 décembre.

Le journal « Neon-Asty », de Florina, annonce que 40,000 Serbes, qui n'ont pas encore pris part aux combats, très bien armés et munis de munitions, marchent sur Saint-Jean-de-Medua.

LA GRECE

DRAGOUMIS RECIDIVE

Genève, 3 décembre.

La « Vossische Zeitung » se fait télégraphier d'Athènes les paroles suivantes qu'aurait tenues le ministre grec des finances, M. Dragoumis :

« Même si des accords ont été conclus entre la Grèce et la Quadruple Entente, la Quadruple Entente n'arrive cependant pas au but qu'elle désirait. On fixera en effet, une zone neutre, et si la Quadruple Entente ne respecte pas cette zone, la Grèce devra désarmer les troupes anglo-françaises qui la franchiraient, ou bien elle devra permettre aux troupes austro-allemandes de marcher à travers son territoire. »

LES PREPARATIFS MILITAIRES SE POURSUIVENT

Athènes, 3 décembre

La préparation militaire se poursuit ininterrompue, presque fébrile. On dit que quelques classes seront congédiées, mais en même temps seront appelés sous les drapeaux les réfugiés qui se trouvent sur le territoire grec et qui sont âgés de vingt-cinq à cinquante ans.

CONSTANTIN MALADE

Athènes, 3 décembre

Le roi Constantin, souffrant, aurait gardé le lit avant-hier.

LES ALLIES VONT FRAPPER A NOUVEAU LE COMMERCE GREC

Paris, 3 décembre.

D'après l'« Echo de Paris », en présence des tergiversations du cabinet grec, les alliés rétabliront les restrictions dont ils avaient frappé le commerce grec, le mois dernier, et qu'ils avaient supprimées quelques jours plus tard, par un geste de confiance un peu prématuré.

« Nous approuvons sans réserve, dit l'« Echo de Paris », ce retour à la prudence, et nous espérons qu'au besoin, on ne s'en tiendra pas là. »

LA VOIE DE LA SAGESSE

Milan, 3 décembre.

La « Gazzeta del Popolo » dit que, suivant une dépêche d'Athènes d'hier, et suivant certains indices, la Grèce se conformera aux assurances qu'elle a données et choisira la voie de la sagesse.

EN ROUMANIE

LES INCIDENTS QUI MARQUÈRENT LA REOUVERTURE DU PARLEMENT ROUMAIN

Bucarest, 3 décembre.

Des incidents sérieux ont marqué la réouverture de la Chambre roumaine. Voici de nouveaux renseignements :

Des mesures de police exceptionnelles avaient été prises, étant donnée l'agitation constatée dans le pays. Toutes les fenêtres restèrent fermées le long du trajet du cortège royal. Des soldats et des policiers furent échelonnés partout. M. Bratiano avait prié le roi de ne pas assister à la séance et de lui laisser le soin de lire le Message. Quoique indisposé, le roi s'y refusa.

Les diplomates assistèrent à la séance dans deux tribunes séparées, chacune contenant un groupe de représentants des nations belligérantes.

Au moment où le roi entrait, suivi du président du conseil, l'opposition commença à crier : « A bas la Hongrie ! Vive la Transylvanie ! Vive le roi ! »

Des cris couvrirent les premiers mots du Message royal. Le roi, pâle, était dans l'impossibilité de poursuivre la lecture du Message. Les députés de l'opposition continuèrent à crier, rendant presque incompréhensible le Message.

A la suite d'un bruyant incident, le député Mille, directeur de l'« Adverul », souffleta M. Radulesco, député de la majorité gouvernementale, et cela en présence du roi Ferdinand.

Cette bruyante séance a produit une énorme impression. Elle est considérée comme le sûr prodrome d'autres séances très agitées, et l'on croit que le gouvernement sera forcé de proroger le Parlement.

La situation de M. Bratiano devient difficile. Les agrariens protestent contre la difficulté des exportations et demandent la démission de M. Costinesco, ministre interventionniste, dont le premier ministre pourrait difficilement se séparer sans affaiblir son cabinet.

Les Russes

LES EXPLOITS DE NEVEL

On télégraphie les détails suivants sur l'exploit de Nevel :

« Au milieu de la nuit, les Russes arrivèrent au village de Nevel, où ils apprirent que les chefs de l'état-major divisionnaire se trouvaient, ayant encerclé la maison qui les abritait, ils attaquèrent les sentinelles et les tuèrent. L'alarme fut donnée à l'état-major, mais les troupes qui tentèrent de se ruer au dehors furent reçues par une grêle de grenades à main et une haie de baïonnettes.

Les Russes envahirent l'habitation, tirèrent hors du lit le commandant divisionnaire, un autre général et plusieurs membres de l'état-major, et les traînèrent au dehors. Un message fut téléphoné aussitôt au village voisin réclamant du secours, tandis que ceux qui avaient fait cette capture se retiraient avec leurs prisonniers tout en combattant. Leurs pertes furent insignifiantes par rapport à la hardiesse du raid.

La Guerre Aérienne

« MES AVIATEURS NE VALENT PAS GRAND CHOSE », DECLARE GUILLAUME II

Petrograd, 3 décembre.

D'après le récit de réfugiés de Mitau, l'empereur Guillaume lors de sa récente visite à l'aérodrome allemand de cette place, aurait déclaré ceci :

« L'aviation allemande travaille trop mal; avant la guerre j'avais plus d'espoir dans les ailes mécaniques. C'est encore le vieux zeppelin qui seul me soutient encore. »

(« Gazette de la Bourse ».)

SUR MER

UNE ESCADRE ALLEMANDE DANS LE PETIT BELT

Copenhague, 3 décembre.

Dix-sept navires de guerre allemands ont franchi, mercredi soir, le Petit Belt.

Dans les Balkans

La Menace russe

BRUIT D'UNE AVANCE RUSSE DANS LA DOBROUDJA

Genève, 2 décembre.

Une dépêche de Bucarest du 30 novembre à la « Tribune de Genève », a annoncé que des forces russes auraient traversé le Danube au sud-ouest d'Ismaïl et seraient arrivés à Baba Dagh, petite ville de la Dobroudja, près du lac Rasum, à 150 kilomètres au nord-est de Silistrie.

Cette invraisemblable nouvelle, dit le « Temps », ne repose sur aucun fondement.

LA GRECE

UN ORDRE DU JOUR DU ROI CONSTANTIN

Genève, 2 décembre

On écrit de Salonique que le roi Constantin a adressé au commandant de l'armée grecque un ordre du jour disant qu'il faut maintenir en éveil l'enthousiasme des troupes, en prenant soin que la discipline ne se relâche pas. Le roi recommande aux généraux d'éloigner les troupes de toute agitation politique; d'avoir soin que le soldat soit uniquement un soldat, et d'augmenter encore la bonne préparation de l'armée par des exercices incessants. « La politique n'est pas l'affaire des soldats, dit le roi; les soldats doivent être pénétrés de la conviction qu'à chaque instant ils peuvent être appelés à remplir leur devoir. »

LES HOSTILITÉS

LA MACEDOINE A FEU ET A SANG

Londres, 2 décembre.

De Rome au « Daily Telegraph » :

« Suivant une dépêche de Scutari, les Bulgares mettent la Macédoine serbe à feu et à sang. »

LA CAMPAGNE EST FINIE, DISENT LES AUSTRO-ALLEMANDS; ELLE COMMENCE, PRÉTENDENT LES SERBES

Rome, 2 décembre.

Le « Messagero » apprend que maintenant toute l'armée serbe s'appuie sur les hautes montagnes monténégrines et albanaises et que la guerre s'est transformée en guerre de montagne. Tandis qu'à Berlin et à Vienne, la guerre contre la Serbie est considérée comme finie, en Serbie on affirme qu'elle commence seulement. Jusqu'à présent, les Serbes se sont toujours retirés; maintenant ils se sont arrêtés et attendent

EN ROUMANIE

UN TELEGRAMME DE M. FILIPESCO

Paris, 2 décembre.

En réponse à un télégramme de félicitations envoyé par le comité de l'union latine à M. Filipesco, député ancien président du conseil roumain, celui-ci répond par la dépêche suivante :

« C'est par les journaux français arrivés après vingt jours que je prends connaissance de votre télégramme. Le régime de censure arbitraire que nous subissons est l'excuse de mon silence. Soyez assuré que nous renverserons tous les obstacles qui s'opposent encore à notre impatience d'aller rejoindre nos frères latins sur le champ de bataille.

» FILIPESCO. »

Communiqué monténégrin

Paris, 1er décembre.

Le consulat général du Monténégro nous transmet le communiqué suivant reçu le 2 décembre 1915 :

« Le 30 novembre, l'ennemi ayant reçu de grands renforts, a dirigé ses attaques vers Priboi et Plevlie. Nos troupes ont dû se replier sur leurs positions de l'arrière pour défendre cette dernière ville. Nous avons fait trente prisonniers.

» Il n'est rien signalé d'important sur les autres points. »

LES RUSSES

COMMUNIQUES RUSSES

Front occidental

Petrograd, 2 décembre.

Un bivouac de l'ennemi qui avait été signalé le 1er décembre, sur la rive gauche de la Dwina, près de la métairie de Sonnenhof, entre Friedrichstadt et Jacobstadt, a été soumis, à l'improviste, au feu de notre artillerie. Les Allemands se sont enfuis, laissant sur place une centaine de tués et blessés.

Sur la rive gauche du Styr, l'ennemi a été refoulé vers le sud-ouest de Khriask.

Sur les autres points du front, aucun changement.

Front du Caucase

Aucun changement.

Communiqué anglais

2 décembre.

1° Durant ces quatre derniers jours, l'artillerie britannique a bombardé efficacement les tranchées ennemies, des points fortifiés et des emplacements d'artillerie, en leur infligeant des dommages sérieux. La réplique de l'artillerie ennemie a été faible.

2° Le 30 novembre, nous avons fait exploser deux mines, en face de Givenchy. Pendant que nous organisions les cratères, l'ennemi fit exploser une mine, enterrant dix de nos hommes. Hier, nous avons fait exploser une mine à l'est du bois Français. L'ennemi a répliqué avec une mine dans le voisinage.

3° Le 30 novembre, deux aéros ennemis ont été descendus par le feu de nos avions : l'un est tombé à l'est de Hooge; l'autre, à Henin Liétard.

Le même jour, vingt de nos aéros ont lancé des bombes sur un important dépôt de munitions allemand, à Miraumont, endommageant fortement les magasins à munitions, les bâtiments et la voie ferrée. Deux de nos avions, partis en reconnaissance, l'un le 1er décembre, l'autre le 2, ne sont pas revenus.

Communiqué belge

Le Hâvre, 2 décembre.

Peu d'activité ennemie, la nuit dernière, quelques projectiles sont lancés à l'ouest de Dixmude.

Aujourd'hui, actions d'artillerie réciproque sur le front de l'Yser et de l'Yperlée. Les Allemands bombardent notre poste de Stuyvekenskerke et diverses agglomérations dans nos lignes : Pervise, Oudecappelle, Saint-Jacques Cappelle, Nieucapelle.

Notre artillerie exécute des tirs de représailles sur le château de Woumen, sur les baraquements ennemis de Luyghen et réduit au silence l'artillerie adverse, au nord de Steenstraete.

EN BELGIQUE

Amsterdam, 2 décembre.

Le « Telegraaf » apprend que partout, en Belgique », d'innombrables blessés sont transportés dans les couvents et les bâtiments publics.

Au couvent de Saint-Trond, 800 blessés sont hospitalisés; depuis janvier jusqu'à septembre, 2,300 ont quitté ce couvent, retournant au front.

Les commandants militaires du Brabant et du Limbourg réclament la rapide création de nouveaux hôpitaux.

LES ITALIENS

COMMUNIQUE DU COMMANDEMENT SUPREME

Rome, 3 décembre.

Contre nos positions établies sur le monte Piana, à la tête de pont de la vallée de la Rienz, l'ennemi a développé une action intense de feu d'artillerie et de mitrailleuses, sans cependant prononcer aucune attaque. Ces tirs n'ont causé aucun dommage.

Le long du front de l'Isonzo, le brouillard et la pluie, qui persistent, ont entravé l'action de l'artillerie. L'ennemi a essayé d'en profiter pour opérer des attaques de surprise contre nos nouvelles positions à l'est d'Oslavia et le long des pentes septentrionales du monte San-Michele, mais il a été partout et aussitôt repoussé.

De petits raids de nos troupes d'infanterie nous ont donné quelques prisonniers, et, sur le Mrzli, nous avons pris une mitrailleuse.

Le Discours Sonnino et l'opinion

Rome, 2 décembre

Les journaux qui réclamaient sans cesse des preuves tangibles de la solidarité entière de l'Italie avec ses nouveaux alliés et la défense énergique des intérêts italiens dans les Balkans, expriment la complète satisfaction que leur donne le discours de M. Sonnino.

Quant à l'action dans les Balkans chacun s'en remet à la sagesse et à l'activité des chefs militaires

L'« Idea nazionale » estime que les paroles de M. Sonnino ont la valeur d'un acte de guerre.

Pour le « Corriere d'Italia », le discours de M. Sonnino signifie que l'Italie est entrée complètement dans l'orbite de l'Entente. « Ce fait historique, dit le même journal, a des origines et des causes si évidentes, qu'il est superflu de les rappeler. Mais, en outre, il veut dire que l'Italie est entrée dans cette orbite avec la garantie que ses intérêts de grande puissance seraient sauvegardés et que, à cette heure d'idéalisme, elle ne perd pas de vue le caractère pratique dont chaque Etat étale sa politique internationale. »

La « Tribuna » donne une note identique et elle conclut ainsi : « Tandis que nous tenons et que nous affirmons que nous tiendrons loyalement nos engagements, nous espérons qu'on prendra envers nous des engagements identiques dont le point fondamental est la remise à l'Italie de ses frontières de terre et de mer, telles qu'elles lui sont assignées par la nature et l'histoire. »

Le « Giornale d'Italia » espère que les paroles de M. Sonnino, dissiperont définitivement, les malentendus soulevés à l'étranger, à propos de l'attitude de l'Italie. « Notre pays est décidé à lutter jusqu'au bout pour la sauvegarde de ses intérêts qui sont la revendication de ses frontières naturelles, la libération des frères opprimés, l'équilibre stratégique dans l'Adriatique, le libre développement des peuples balkaniques, l'équilibre politique et militaire dans la Méditerranée et enfin, le triomphe de la liberté et de la civilisation dans le monde. L'Italie n'hésite pas et ne doute pas, au moment du péril et elle comprend l'impérieuse nécessité de lutter de toutes ses forces, jusqu'au bout, pour sa propre victoire et celle de ses alliés. »

Le Retour de M. Denys Cochin

Turin, 2 décembre

M. Denys Cochin est arrivé à 3 h. 45 de l'après-midi, en gare de Turin où il a pris le train de Paris à 4 h. 25.

Pendant ce court arrêt, M. Denys Cochin a été salué par le consul de France.

Le public l'a acclamé.

La Piraterie allemande

LES NOUVEAUX SOUS-MARINS ALLEMANDS

Copenhague, 2 décembre.

Une certaine émotion a été causée au Skaw (Jutland septentrional), à la vue d'un nouveau croiseur sous-marin, bâti par les Allemands, le « H-5 », qui a passé, se rendant à Vesternavet. Ce sous-marin est très grand et a de gros canons.

Après avoir passé à côté du steamer « Avance », de Kersoe, il est subitement rentré sous l'eau.

La longueur du sous-marin paraît être celle d'un petit croiseur anglais.

NAVIRES SCANDINAVES ARRETES

Londres 2 décembre

Les navires qui passent le Skaw, à l'extrême nord du Jutland, sont arrêtés par un sous-marin allemand.

Avances à l'Angleterre

Londres, 2 décembre.

Dans un article saluant la réouverture du Reichstag, la « Gazette de Francfort » déclare que le programme tracé par le chancelier le 19 août, est déjà réalisé : « La politique d'isolement, dit le journal, a subi une défaite complète. La France ne trompera plus personne avec l'idée de la revanche et la guerre a jeté le discrédit sur la prétention des Anglais de vouloir protéger l'Europe. Il ne reste plus que la suprématie navale de l'Angleterre sur ce point. Le chancelier a déclaré que l'Allemagne ne désirait pas imposer son hégémonie sur les mers mais qu'elle les voulait libres pour tous; c'est la preuve que notre but est d'arriver à un accord au sujet de la liberté des mers et on comprend de plus en plus, en Angleterre, la nécessité d'une telle politique. »

En Angleterre

LORD KITCHENER A REPRIS SON POSTE

Londres, 2 décembre.

M. Asquith a déclaré, à la Chambre des communes, que lord Kitchener avait repris son poste au War Office, et qu'il avait assisté à une séance du comité de guerre du cabinet, en qualité de secrétaire d'Etat à la guerre.

LORD KITCHENER CHEZ LE ROI

Londres, 2 décembre.

Lord Kitchener a été reçu hier par le roi George. L'audience a duré une heure trente.

Aux Etats-Unis

LES CRIMES ALLEMANDS

New-York, 2 décembre.

Le comte Bernstorf a eu hier une conférence avec M. Lansing, au sujet du Lusitania. On croit que la question des complots allemands en Amérique a été également discutée au cours de cette entrevue.

M. ROOSEVELT SERA CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE

New-York, 2 décembre.

Un mouvement très net se dessine en vue de porter M. Roosevelt à la présidence des Etats-Unis aux élections de 1916. Un comité progressiste, recruté parmi les républicains et les démocrates, travaille à organiser une convention nationale à Chicago, afin de désigner M. Roosevelt qui leur semble le chef logique d'une organisation nationale.

Le parti national progressiste qui agit en faveur de la candidature de M. Roosevelt, est décidé à déclarer la guerre à tous les vieux partis et à placer l'intérêt national au-dessus de la politique.

Au Japon

OUVERTURE DE LA DIETE

Tokio, 2 décembre.

L'empereur a ouvert la Diète en personne.

Le discours du trône a insisté sur les relations avec les puissances étrangères. Il dit que l'alliance avec l'Angleterre et l'entente avec la France et la Russie s'affirment.

Sur notre Front

LA SITUATION DE NOTRE CORPS EXPÉDITIONNAIRE

Paris, 2 décembre.

L'envoyé spécial du « Temps » en Serbie, lui télégraphie de Salonique avant-hier, la chute, sans doute prochaine, de Monastir sera célébrée par les Germano-Bulgares, comme une victoire décisive. Ne soyons pas dupes de ce bluf; les troupes serbes se retirent à peu près intactes au Monténégro et dans cette Albanie dont j'ai constaté de mes yeux, la soumission parfaite et la tranquillité.

Les corps franco-anglais de la vallée du Vardar vont, il est vrai, être aux prises avec une triple attaque convergente venant de l'Ouest, du Nord et de l'Est, mais l'organisation solide des positions qu'ils occupent et l'admirable moral des combattants, inspire toute confiance au commandement. J'ai pu m'en convaincre dans la longue audience que le général Sarrail a bien voulu m'accorder.

Cependant, il suffit de regarder une carte, pour voir les difficultés de la situation du corps expéditionnaire qu'il serait imprudent de vouloir ignorer. Les environs de Salonique sont, à l'ouest, une région marécageuse; à l'est un chapelet de lacs, la presqu'île de Chalcidique, rocheuse, désertique et entourée de bancs de sable, est, généralement, à peu près inabordable, enfin, le golfe même de Salonique, peut-être momentanément barré par les adversaires avec des mines et des sous-marins. Cependant dans l'intérêt même de l'issue fatale de la guerre, il ne faut, à aucun prix, abandonner cette clef et ce gage qu'est pour nous Salonique.

Dans ces conditions ne faudrait-il pas envisager l'occupation d'une autre base navale complémentaire de celle de Salonique. Le choix de Volo s'impose notamment avec sa route unique sur Larissa et la Macédoine: chemin historique des invasions; ancienne voie romaine et aujourd'hui encore, route stratégique de la concentration grecque vers la haute Macédoine.

L'Anniversaire de Loigny

Chartres, 2 décembre.

L'anniversaire de la bataille de Loigny a été célébré ce matin.

A l'issue du service funèbre, présidé par Mgr Bouquet, évêque de Chartres, et au cours duquel a été prononcé un éloquent panégyrique, a eu lieu la visite traditionnelle de l'ossuaire du Muze et des monuments érigés dans la plaine.

Une foule recueillie assistait à cette cérémonie.

La Marine marchande

ACHAT PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS D'UNE FLOTTE COMMERCIALE DE CINQUANTE NAVIRES

Paris, 2 décembre.

Le conseil des ministres, dans la séance qu'il a tenue ce matin à l'Elysée, a autorisé M. l'amiral Lacaze, ministre de la marine, et M. Ribot, ministre des finances, à déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi autorisant, dans le but de remédier à la hausse du fret et, par suite, au renchérissement des denrées de première nécessité, le gouvernement français à faire l'acquisition d'une flotte commerciale de cinquante navires.

« Ce projet, dit la « Liberté » de Paris, était à l'étude depuis plusieurs mois. C'est au ministère des travaux publics qu'ont eu lieu les premiers pourparlers à la suite des démarches faites en Angleterre par les hauts fonctionnaires des chemins de fer de l'Etat pour l'achat d'un stock considérable de charbon, destiné à constituer une réserve pour le ravitaillement civil.

» Plusieurs parlementaires s'occupant particulièrement des questions relatives au ravitaillement et à la marine marchande, avait été invités à prendre part à ces pourparlers.

» La flotte commerciale qu'il s'agissait, en premier lieu, d'acheter pour le compte du gouvernement, s'élevait à cent navires de transports à vapeur; ces cargos devant représenter un tonnage global de plus de 500,000 tonneaux.

» Ces premiers pourparlers ne réussirent pas, en raison des conditions léonines exigées par MM. Harris et Dixon, qui réclamaient tout d'abord une commission officiellement acceptée de 5 % sur le prix d'achat des navires, soit sept millions et demi, le prix total de la flotte à acheter devant s'élever à 150 millions. Cette affaire fut reprise dans le commencement du mois de novembre. »

D'après les renseignements donnés à la « Liberté » de Paris par plusieurs parlementaires mêlés de près aux négociations, c'est toujours avec MM. Harris et Dixon que le gouvernement va traiter, pour l'achat d'une flotte commerciale réduite au chiffre de cinquante cargos.

Comment sera gérée cette flotte ? Sous quel pavillon naviguera-t-elle ? De quelle nationalité seront ses équipages ? Ces points seront élucidés par le texte du projet de loi que le gouvernement va déposer

Dans cette flotte seront compris un certain nombre de vapeurs frigorifiques pour le transport de la viande frigorifiée destinée à la population civile. Il doit y avoir aussi quelques bateaux-citernes, pour les pétroles.

Paris, 2 décembre.

On nous communique la note suivante :

« Un journal du soir a fait paraître un article relatif à l'achat, par l'Etat français, d'un certain nombre de bâtiments de commerce. Voici les renseignements que nous avons pu nous procurer à ce sujet ;

Pour remédier à la hausse des denrées importées en France : charbon, sucre, céréales, etc. hausse due surtout à l'élévation exagérée du prix du fret, le gouvernement a jugé qu'il était indispensable d'augmenter la capacité de transport de notre flotte commerciale. Cet accroissement d'effectif sera réalisé par l'affrètement immédiat, suivi de l'acquisition, à la fin des hostilités, d'une flotte de navires de charge, représentant environ 200.000 tonnes.

La mesure envisagée présente un intérêt de tout premier ordre. Elle aura pour conséquence d'assurer, plus facilement, pendant la guerre, le ravitaillement du pays, tout en exerçant une action régulatrice sur les frets. D'autre part, à la signature de la paix, elle mettra à la disposition de l'armement de nouvelles unités, qu'il lui serait difficile de se procurer directement, et qui lui permettront de rétablir entièrement les services de navigation, et, sans doute, de prendre des places laissées libres par l'éviction des pavillons ennemis.

C'est dans cette idée que le gouvernement a autorisé M. Louis Nail, sous-secrétaire d'Etat à la marine, à préparer un projet de loi qui sera incessamment soumis aux délibérations du Parlement, après entente avec les ministres de la marine et des finances. »

La Classe 1917 et la Chambre

Paris, 2 décembre.

Le « Bonnet rouge », dont on connaît les tendances, publie les renseignements suivants indiquant les conditions dans lesquelles le groupe socialiste a voté l'appel de la classe 1917, réclamé par le gouvernement :

« La classe 1917 sera incorporée le 5 janvier 1916. Ainsi en a décidé la Chambre, sur les pressants appels du président du conseil et du ministre de la guerre. Il n'y eut pas de scrutin public. Pour quelles raisons ? Parce que le parti socialiste n'en était pas partisan. M. Jacques Stern avait déposé une demande de scrutin et l'avait remise entre les mains du président. Son geste fut aperçu par quelques socialistes; ils se précipitèrent sur le député des Basses-Alpes et firent appel à son sens politique afin de la retirer. M. Jacques Stern se laissa faire et c'est ainsi que fut votée, à mains levées, la loi d'incorporation

» Au préalable, le groupe socialiste s'était réuni, et par 33 voix contre 30 irréductibles contre l'incorporation, avait décidé de suivre le gouvernement, ce qui avait fait dire par M. Alexandre Varenne, député du Puy-de-Dôme, à M. Lebey, député de Seine-et-Oise: « Nous l'avons échappé belle », ce qui voulait dire que la discipline de parti s'exerçant si la majorité avait été déplacée, ils auraient été dans l'obligation de voter contre. »

Les Etudiants en droit de la classe 1917

MM. les étudiants de la classe 1917, reconnus propres au service militaire, sont autorisés à prendre inscriptions du 2e trimestre de l'année scolaire 1915-1916 les 9, 10 et 11 décembre courant.

Les Vins réquisitionnés

Paris, 2 décembre.

M. Henri Labroue, député, a exposé à M. le ministre de la guerre qu'une récente circulaire ministérielle a invité les viticulteurs à réserver, pour le ravitaillement de l'armée, le quart de leur récolte de vin de 1915, et lui a demandé à quelle époque ils pourront librement disposer de ce quart, s'il n'a pas été, dans l'intervalle, vendu de gré à gré à l'armée ou réquisitionné par elle.

Le ministre a fait la réponse suivante :

Dans les régions viticoles du Midi de la France et de l'Afrique du Nord, 15e, 16, 17e, 18e et 19e régions de corps d'armée, les ordres de réquisition ont été remis aux maires et la réquisition s'effectue automatiquement, au fur et à mesure de la production des déclarations de récolte. Elle sera terminée, dans chaque département, à la date fixée par arrêté préfectoral, après laquelle il n'est plus reçu de déclaration de récolte.

Les vins qui, en raison de leur qualité, n'auraient pas, à cette date, été réquisitionnés, resteront à la libre disposition des propriétaires.

Dans les autres régions de la France, il n'est pas actuellement exercé de réquisitions sur les vins de la récolte de 1915. Les vins restent donc à la disposition des récoltants. Mais l'administration se réserve le droit d'effectuer, ultérieurement, selon ses besoins, des réquisitions dans la limite du quart des quantités existantes au jour de la réquisition.

Le Retour des grands blessés

Lyon, 2 décembre.

Un train de grands blessés venant d'Allemagne par la Suisse, est arrivé ce matin à Lyon.

M. Combes, ministre d'Etat, présidait la cérémonie de réception qui fut particulièrement émouvante. Aux côtés du ministre on remarquait MM. Rault, préfet du Rhône; Herriot, sénateur de Lyon; Ponteille, sénateur, le général Meunier, gouverneur de la 14e région; les autorités civiles et militaires; M. Mulatier, consul de Belgique

Les honneurs militaires ont été rendus par des détachements de toutes les troupes de la garnison

Malgré le temps pluvieux, une foule considérable était massée sur la place des Brotteaux et sur le parcours de la gare à l'ambulance où les grands blessés prendront du repos avant de repartir dans leurs familles.

Au moment où nos blessés se trouvaient réunis dans le grand hall de la gare, M. Combes, qui avait peine à maîtriser son émotion, leur a souhaité la bienvenue. De son discours, nous détachons les passages suivants :

« C'est avec une reconnaissance doublée de respect, que nous nous inclinons devant vos membres mutilés comme devant les témoins irrécusables d'une incomparable vaillance mise par vous, délibérément, au service des idées morales les plus élevées. Et quand je tiens ce langage, mes amis, en donnant à ma pensée la forme la plus générale, je suis certain d'exprimer un sentiment commun à l'universalité des Français. Les temps sont passés où des divergences de vues, de dissentiments politiques, de classements de partis, divisaient les masses populaires et semblaient les parquer dans des camps multiples et opposés

» Au premier bruit de guerre, l'honneur de la France étant en jeu, les divergences se sont évanouies, les dissentiments ont disparu, les classements de partis ont cessé, du moins en ce sens qu'un même sentiment, un sentiment unique, s'est instantanément formé en s'épanouissant de plus en plus, au sein de toutes ces masses. D'un même élan, tous les partis se sont prononcés pour une entente sans réserves et ont volontairement oublié ce qui les divisait pour ne songer qu'à ce qui leur est commun, l'amour de la France et la ferme volonté de mettre ses droits, qui se confondent avec les droits même de la civilisation, au-dessus de toute atteinte.

» Qui donc pourrait s'étonner que nous envisagions l'avenir avec la plus entière confiance, alors que nous sommes absolument décidés à ne reculer devant aucun effort, devant aucun sacrifice, pour assurer la victoire de nos armes et que toutes les énergies, chez nous, sont tendues vers cet effet ?

» Tel est l'état d'âme de la France entière, à l'heure actuelle, et tel est aussi, certainement, le vôtre, mes amis, car l'union patriotique qui rapproche tous les Français, vous l'avez partagée autant et plus que qui que ce soit, dès la première heure, en combattant, côte à côte, contre les hordes barbares venues d'au-delà du Rhin, comme aussi en subissant, dans les baraquements de l'ennemi, des traitements de captivité que vous me dispenserez de caractériser.

» Puissiez-vous, mes amis, en vous plongeant dans ces affections de famille, vous refaire dans la mesure du possible des cruelles épreuves que vous avez endurées. C'est le souhait ardent que je forme pour chacun de vous, au nom du gouvernement qui n'oubliera pas, d'ailleurs, la dette qu'il a contractée envers chacun de vous et qui s'en acquittera, soyez-en certains, comme il convient à un pays qui professe au plus haut degré, le culte des idées morales, et qui se plaît à reconnaître que vous vous êtes montrés, aux yeux de l'univers les plus dévoués et les plus énergiques champions de ces idées. Un double vivat résumera ce sentiment : Vivent nos grands blessés ! Vive la France ! »

Le discours du ministre a été salué par les cris répétés de : Vive la France ! poussés par les grands blessés et la foule.

Il y a un An

4 Décembre 1914

Le roi d'Angleterre confère au roi des Belges l'ordre de la Jarretière.

Le prince de Bülow devient ambassadeur extraordinaire d'Allemagne à Rome.

Nouvel et violent bombardement de Reims.

Après un mois d'ardente lutte, nous enlevons la Maison du Passeur, à Pœsele, entre Dixmude et Ypres.

Nos avions détruisent des hangars de zeppelins à Fribourg-en-Brisgau.

Dans l'armée

Le médecin-major de 2e classe Denuff, du 7e colonial, est affecté à la Martinique. Le médecin aide-major de 1re classe Petel, du 3e colonial, est affecté à l'Afrique occidentale. Le médecin-major de 2e classe Bicau, de l'Indo-Chine, est placé au dépôt du 7e colonial.

Légion d'honneur

Le sous-lieutenant Jourda du 7e colonial, est inscrit au tableau spécial pour le grade de chevalier de la Légion (croix de guerre).

Petite Poste militaire

I... I... Or... — La loi appelant la classe 1917 pour le 5 janvier 1916 vient d'être votée à la Chambre, elle ne fait pas de distinction en ce qui concerne les hommes du service auxiliaire.

R... E... J... M... 1895. — Satisfaction peut vous être donnée, faites une demande par la voie hiérarchique à M. le ministre de la guerre, 1re direction, bureau de recrutement, en indiquant notamment vos séjours à la colonie et en France, et l'emploi que vous occupiez; précisez les conditions dans lesquelles vous vous trouviez au moment de votre mobilisation.

—o—

Il es répondu à toutes les questions posées. — Adresser la correspondance au bureau du journal.

Ce que dit la Presse

LE « GAULOIS »

M. d'Aral écrit à propos des propos de paix qui abondent outre-Rhin :

« La paix ! Le mot est sur toutes les lèvres, chez ce peuple soi-disant victorieux. C'est qu'il sent donc qu'il a atteint le sommet de son effort ? Aussi bien, de tels indices doivent nous encourager à tenir bon; ne nous laissons pas émouvoir outre mesure par la randonnée germanique en Orient : l'aventure n'est pas finie et l'éventualité d'une invasion russe en Bulgarie peut amener bien des changements dans la situation. Nous sommes à un grand tournant et, malgré tous les efforts des Allemands pour créer des diversions, je reste plus convaincu que jamais, que la partie décisive se jouera en Occident. »

—o—

LE « TEMPS »

Sur la question des embusqués :

« Certes, nous ne doutons pas des intentions excellentes des fondateurs de ligues contre les embusqués, mais il n'y a pas de bonnes intentions qui résistent lorsqu'on s'engage sur une voie dangereuse. La poussée malsaine vient tôt ou tard. On a créé un comité de gens paisibles et soucieux du respect de la loi. Il ne s'agit que de seconder le zèle des pouvoirs publics. Seulement, qu'un accident survienne et la fièvre obsidionale aidant, on risque de se trouver devant un club qui se détourne de son origine et que ses fondateurs abandonnent, laissant le champ libre aux énergumènes. Les « braves femmes » du début font place aux « tricoteuses ». Nous avons, nous devons avoir un gouvernement. A lui d'appliquer la loi Dalbiez, et de la renforcer s'il est nécessaire. A lui de débusquer les embusqués. »

—o—

LA « LIBRE PAROLE »

De M. Albert Monniot :

« La fameuse « Lanterne » va jeter feu et flamme, et Hervé va ravaler de travers quelque plaidoyer pour ses juifs déserteurs de Russie. Voici en effet le spectacle qui s'offrit à ceux qui assistaient à une revue passée par un cardinal, — vous avez bien lu, un cardinal :

« Après avoir développé cette pensée et donné d'utiles conseils spirituels aux soldats, » l'éminent orateur remercia le gouvernement, » qui avait toujours accordé aux troupes au» tant d'aumôniers qu'on en avait réclamé » pour elles, et termina son discours par une » péroraison émue dans laquelle il adjura ses » auditeurs de faire leur devoir pour Dieu et » pour la patrie. Alors on vit un spectacle » grandiose. Les 8 000 hommes tombèrent à ge» noux, et le cardinal leur donna solennelle» ment la bénédiction archiépiscopale, laquelle » fut suivie du défilé de toute la division de» vant Son Eminence. »

« Comment ! Le gouvernement accorde autant d'aumôniers qu'il en est demandé ! Un cardinal passe une division en revue, et les 8 000 hommes reçoivent à genoux sa bénédiction ! Mais alors, c'est la fin de tout, l'abomination de la désolation, le gouvernement encourage la propagande noire et devient son complice, et nos quelques douzaines de ministres et sous-ministres ne sont plus que des suppôts du Vatican ! A toi, Bouffandeau ! A la rescousse, Barabant ! Dormiriez-vous pendant que la jésuitière triomphe insolemment et bafoue la libre-pensée, et le Grand-Orient tout entier serait-il en sommeil ? Doucement, et que chacun rengaine ses foudres : l'événement n'est pas discutable, certes, mais il s'est produit par-delà la Manche, où il n'a pas causé la moindre émotion. »

A la Comédie Française

Paris, 2 décembre.

M. Emile Fabre, auteur dramatique, vice-président de la société des Auteurs dramatiques, est nommé administrateur de l'Académie française.

Informations parlementaires

LES INDIGÈNES DE L'AFRIQUE DU NORD

Paris, 2 décembre.

M. Clémenceau, président de la commission des affaires étrangères du Sénat et M. Georges Leygues président de la commission des affaires extérieures de la chambre, assistés des bureaux des deux commissions, ont été reçus par M. Briand, président du conseil. Ils lui ont remis une note identique adopté par les deux commissions, ayant pour but d'inviter le gouvernement à faire aboutir, sans délai, les réformes qui visent la situation morale et matérielle des populations indigènes de l'Algérie et des pays de protectorat de l'Afrique du nord.

La Température

Paris, 2 décembre.

Les pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe.

En France on a recueilli 23 millimètres d'eau au fort de Servance; 19 à Biarritz; 17 au cap de la Hague; 12 à Bordeaux; 10 à Calais; 9 à Lorient; 7 à Paris et Toulouse; 4 à Brest; 1 à Port-Vendre.

Ce matin le temps est généralement couvert. On signale des pluies dans l'ouest, le centre et le nord.

La température a monté légèrement dans la plupart de nos régions. Elle est supérieure de 3 à 4 degrés à la normale. A 7 heures on notait 2 au pic du Midi; 2 au-dessus au puy de Dôme et au fort de Servance; 7 à Dunkerque; 8 à Belfort, Paris, Toulouse et Madrid; 9 à Clermont-Ferrand, Toulon, Le Hâvre et Nancy; 10 à Brest, Nantes et Cherbourg; 12 à Toulouse; 14 à Biarritz; 16 à La Corogn.

Médaille militaire

Obtiennent la médaille militaire, avec croix de guerre :

Les soldats Lacour, Virgot, Soum, Lalanne, Peche, Decrain, Berges, du 7e colonial; Cornano, Bufin, du 27e colonial; Houream, du 3e colonial; Lavie, Lacouture, le sergent Roulet, du 142e territorial; les soldats Dezaty, Delfau, Licheratou, le clairon Bardou, du 7e colonial; les soldats Rabon, Larrue, Thierry, du 37e colonial; Labarde, du 344e, le maréchal des logis Cazaux, du 10e dragons; les soldats Dejean, Cavasalie, Landes, Serres, le caporal Mathuas, du 7e; les soldats Goumon, Lecointe, Carrazze, Leglas, le caporal Pernod, du 33e colonial.

Echos de la Guerre

Les pressentiments !

Comme un officier anglais confiait à son ordonnance avant certaine attaque, qu'il était certain de n'en pas revenir vivant et s'apprêtait à prendre quelques ultimes dispositions :

— Méfiez-vous des pressentiments, monsieur, lui répondit le soldat. Un de mes cousins avant de partir pour l'Egypte, il y a bien des années, crut comme vous qu'il n'en reviendrait pas. Sûr de son fait, il partagea toute sa fortune entre sa bonne amie et son plus intime camarade.

Or, savez-vous ce qu'il en advint, monsieur ? Eh bien, mon cousin ne fut pas tué, mais lorsqu'il rentra en Angleterre, il trouva son camarade marié à sa bonne amie et toute sa fortune dissipée par le jeune couple au cours de son voyage de noce !...

—o—

Peints par eux-mêmes.

Légende d'un dessin du *Simplicissimus*, de Munich :

— Oh ! papa, raconte moi les souvenirs de la grande guerre...

— Ce fut l'année où nous avons manqué de saucisses...

CHRONIQUE

Le Prix du Sang

Sous ce titre, le R. P. Pierre Lhande va faire paraître, la semaine prochaine, à la librairie Beauchesne, 117, rue de Rennes, un volume consacré à la guerre et qui présentera, dans la langue chaude et brillante d'un orateur et d'un romancier, la doctrine complète de la mort pour la patrie.

A ce livre, qui consolera bien des deuils, nous empruntons aujourd'hui avec plaisir cette page vibrante d'un chapitre intitulé : « A l'école de la Force ».

« Jamais, dit Hervé Bazin, une génération d'hommes n'a manqué d'occasion de manifester son héroïsme. » En dépit du relâchement des disciplines ataviques, en dépit de l'énervement des mœurs ou du fléchissement des caractères, une heure arrive où cette jeunesse, dont peut-être l'on désespérait, bondit sous l'injure et se tend sous la peine.

Certes on avait nié, dans ces derniers temps, les énergies françaises. Aux yeux de l'étranger, qui nous épiait, notre jeunesse était sans ressort et notre race sans avenir. De sang appauvri et de chair névrosée, la foi guerrière ébranlée et les croyances religieuses mortes, nos enfants seraient désormais incapables de corps et rebelles d'esprit aux batailles

Or voici que nous assistons à l'étonnante résurrection. Cette jeunesse, qu'on nous disait sans aucune sève, se raidit magnifiquement dans sa double foi retrouvée et se porte aux plus hauts exploits. Alerte et généreuse et redevenue gauloise, jusqu'à la gaîté, elle bondit aux assauts meurtriers ou se courbe, plus héroïque peut être, sous les longues disciplines de la patience et de la durée. Elle consent aux pires abnégations, court à la mort sans gloire, se soumet aux deuils cruels

Les grands chefs ne sont-ils point là pour lui prêcher d'exemple ? Le général de C... voit tomber à côté de lui, frappé d'une balle au front, le dernier des cinq fils qu'il comptait sous les drapeaux : un enfant de Saint-Cyr, de la première année, qui faisait déjà à son pays, comme l'a dit de Mun, « par cette mort glorieuse, l'offrande de ses jeunes galons ». Le père voit ce coup funeste qui le frappe au cœur : le chef détourne les yeux, ordonne qu'on relève l'enfant, et, droit comme une épée, continue à commander.

« Ne me plaignez pas, mes amis, — murmure sur le point de mourir un chef de bataillon tombé le 11 mai à C..., au front d'Artois, — cette mort est celle que j'ai toujours rêvée. Je meurs un jour de victoire ! »

On a dit de l'aumône que la façon de la faire vaut plus, au cœur du pauvre, que le prix qu'on y met. Ne peut-on dire aussi de l'héroïsme qu'il est plus grand, aux yeux d'un Français, par la manière d'y aller que par le tourment d'y mourir ?

Le colonel Doury reçoit l'ordre de charger contre un ennemi retranché dans une position formidable : « Allons-y, les gas ! s'écrie-t-il. Et pour mot d'ordre le sourire ! » Il meurt, en effet, dans l'horrible assaut, fauché par les mitrailleuses, mais gardant encore, sur ses traits crispés par la douleur, le sourire du mot d'ordre. « Ah ! le beau ressouvenir de la guerre en dentelles », devait conclure de Mun !

A l'exemple des anciens, les jeunes savent mourir magnifiquement. Non, ils n'ont pas fait un geste inutile pour notre gloire, ces adolescents de la dernière promotion de Saint-Cyr, qui ont juré de n'aller à la charge que le casoar au képi et gantés de blanc ! Cette tache qui bouge sur le fond crayeux de la Marne, sur les terres noires du Nord, c'est une cible ? Qu'importe, si cela est plus beau, plus symbolique aussi, puisqu'on mourra en emportant dans la mort cet insigne d'honneur et de probité : le panache et les mains blanches ?

Le sous-lieutenant Gabriel Carty, ancien président de la Jeunesse catholique des Basses-Pyrénées, tombe, au combat de Montmirail, grièvement blessé, tandis qu'il tient d'une main sa lorgnette d'officier, et de l'autre, son chapelet. Rapidement porté à une ambulance, il sera sauvé peut-être. Ses soldats l'entourent, s'offrent à le transporter : « Je vous donne l'ordre de rejoindre, leur dit-il. Ils approchent ! A votre place ! Tenez à tout prix ! Ne vous occupez pas de moi ! »

Le sergent Chataignier, du 29e de ligne, charge, le 31 mars, à la tête de sa section. Une première balle le frappe au poignet, il continue d'avancer. Une deuxième l'atteint au biceps; il avance toujours. Une troisième encore dans le même bras. Ne pouvant plus se servir de son arme, il reste quand même à son poste, maintenant ses hommes : « Tirez, les gars ! » Les Allemands lui crient alors : « Rendez-vous ! » Mais il se redresse en disant : « Vous allez voir comment on se rend : En avant, les gars, tirez ! » Une quatrième balle, à bout portant, le frappe et il tombe, pour ne plus se relever

Auprès des jeunes héros qui meurent le sourire aux lèvres, il eût d'autres victimes dont le courage est peut-être plus admirable encore, parce que, celui-là, le coup de mort ne vient pas à la fois le terminer pour le souffrant et le couronner devant les hommes. Ce sont les innombrables blessés qui ont agonisé de longues heures, — parfois des jours, — au fond des talus, dans les galeries de mines soudain comblées par l'explosion, dans les bruyères de la plaine abandonnée où leur cri s'est perdu. Ce sont les nobles mutilés tombés au pouvoir de l'ennemi brutal dont la miséricorde ne sait qu'achever les blessés

J'ai sous les yeux, en écrivant ces lignes, le récit de l'horrible martyre subi pendant trois jours par un jeune chasseur basque, Jean Oyharçabal, de Gréciette, dans les Basses-Pyrénées. Le 12 juillet dernier, il se trouvait, avec sa section, en première ligne, devant le cimetière de S...

Vers onze heures du soir, une horrible vague de fumée asphyxiante est lancée, à la faveur du vent, contre les tranchées françaises. En dépit des tampons protecteurs nos hommes ne peuvent résister à la suffocation. Cependant, vers minuit, la première attaque bavaroise est repoussée. Une seconde colonne de mortelle fumée roule vers la position convoitée, et cette fois l'ennemi peut s'emparer d'une tranchée défendue par des hommes qui gisent au fond du fossé. Oyharçabal est bientôt ranimé par la douleur que lui cause son bras fracassé d'une balle. Alors les Allemands le poussent hors de la tranchée, en terrain découvert, sous le feu de l'artillerie française qui, à son tour, bombarde la position. Un éclat de 75 lui brise la cuisse. Il se traîne de nouveau vers l'abri dont on l'a chassé. Il y est reçu par un officier allemand qui, d'un coup de canne sur la nuque, le scalpe à moitié. Il se blottit dans un trou et demeure là quatre jours, dévorant, pour toute nourriture, les fonds de quarts que les soldats lui jettent à la figure, et réduit, pour se désaltérer et laver ses plaies sanguinolentes, à de lamentables mesures, impossibles à préciser ici.

Enfin le 16 juillet, sous le feu intenable de nos batteries, les Prussiens furent contraints d'abandonner cette tranchée, après avoir placé aux postes d'écoute, des sentinelles qui, sitôt le dernier officier parti, s'empressèrent de se terrer

Cette fois Oyharçabal dont la faim, la soif, les insomnies et les tortures n'ont pu entamer le courage, a décidé de risquer, dans une tentative suprême, sa misérable existence. Par un prodige d'énergie, de patience, d'astuce, il parvient à tromper la vigilance de ses féroces gardiens des postes d'écoute, se hisse, non sans d'atroces souffrances, sur le parapet de la tranchée maudite, puis s'éloigne en rampant, sous une mitraille infernale. En deux heures il a parcouru les trois cents mètres qui séparaient les troupes adverses et ce n'est pas sans peine que, la capote trouée de projectiles, il réussit à éviter que ses frères d'armes ne saluent d'une salve meurtrière, la loque humaine qui s'achemine vers eux !

Aussitôt on accourt, on s'empresse, mais avant de recevoir les soins que comporte son piteux état (ses trois plaies sont transformées en asticotières !), notre héros tient à donner à ses chefs les précieux renseignements recueillis dans cet enfer...

Pierre LHANDE.

Chambre syndicale de la Publicité

Dans sa dernière réunion, le Comité directeur a décidé, sur la proposition de M. Bluysen, député, membre du Comité, que la convocation de l'assemblée générale serait ajournée « sine die », la majorité des adhérents étant mobilisés. Avis a été donné que les versements habituels ont été effectués afin d'entretenir les droits des membres à l'assurance au décès.

Dépêches de la veille

Dans les Balkans

LE SORT DE MONASTIR

Salonique, 2 décembre.

Une dépêche de Monastir signée du colonel Vassitch et datée du 1er décembre, 4 heures matin, annonce que la ville tient toujours.

Sur le front français, la température a été, hier, de douze degrés.

Canonnade sur les bords de la Cerna et devant Krivolak ou deux batteries bulgares ont été réduites au silence.

Les déserteurs bulgares qui arrivent journellement au camp franco-anglais, appartiennent tous au camp agrarien. On ne compte aucun intellectuel parmi les déserteurs.

LES COMMUNICATIONS AVEC MONASTIR

Brindisi, 2 décembre.

Le service de chemins de fer de Florina à Monastir, qui avait été interrompu, a été rétabli à partir du 30 novembre.

—o—

LA PRESSION ALLEMANDE EN ROUMANIE

Londres, 2 décembre.

D'Athènes au « Daily Chronicle » :

« J'apprends que les Empires du centre exercent une nouvelle pression sur la Roumanie, afin de l'amener à abandonner la neutralité et à se ranger aux côtés de la Bulgarie. »

L'Intervention italienne

Paris, 2 décembre.

Le « Temps » publie la dépêche suivante d'Athènes, le décembre :

« On apprend de bonne source que des détachements italiens auraient débarqué avant-hier à Vallona. »

Le Discours de M. Sonnino à la Chambre italienne

(Suite)

L'attitude de la Grèce a provoqué des préoccupations et des contestations qui ont atteint, momentanément, une certaine tension, mais la situation s'est heureusement éclaircie et bientôt, grâce à l'échange de notes, la Grèce ayant consenti sans difficultés à donner les assurances demandées, en harmonie avec ses précédentes déclarations de neutralité bienveillante, tout porte à espérer que, désormais, les soupçons et les défiances ayant été dissipés, on reprendra avec la Grèce de meilleures relations de confiante cordialité, à la suite desquelles il sera facile de régler, d'une manière satisfaisante, chacune des questions qui intéressent les garanties de sécurité et de liberté de mouvement des troupes alliées à Salonique et aussi sur les routes d'accès à Salonique et la sécurité du ravitaillement par la voie de mer.

Et lorsque fut mis en discussion et rendu incertain l'équilibre de la Méditerranée orientale où la glorieuse histoire de nos républiques maritimes a laissé des traces ineffaçables et où de florissantes colonies italiennes attendent que la patrie maintienne toujours haute et inébranlable, sa position ainsi que son prestige vis-à-vis des autres puissances concurrentes, **nul ne peut voir l'Italie, prise de crainte, se tenir à l'écart et, par son désintéressement, subir toutes les exclusions et sanctionner toutes les renonciations.**

Après avoir ainsi relevé sommairement le but de la lutte âpre et difficile pour lequel l'armée italienne combat vaillamment depuis six mois au delà des frontières italiennes, soutenue par la foi ardente de la nation entière, M. Sonnino conclut en proclamant une fois encore que l'Italie est fermement résolue à poursuivre la guerre dans un esprit ferme, par toutes ses forces et à faire les plus grands sacrifices jusqu'au couronnement de ses saintes aspirations nationales ainsi qu'à la réalisation des conditions générales d'indépendance, de sécurité et de mutuel respect des peuples qui ne peuvent sortir que du pacte qui unit étroitement l'Italie et ses alliés.

Le discours de M. Sonnino a été fréquemment coupé d'applaudissements en salves prolongées.

A sa descente de la tribune, M. Sonnino a été entouré et félicité par un grand nombre de députés.

LE PARLEMENT

CHAMBRE

SEANCE DU JEUDI 2 DECEMBRE

La séance est ouverte à trois heures vingt, sous la présidence de M. Deschanel.

La Chambre adopte le projet de loi portant ouverture d'un crédit supplémentaire pour l'inscription des pensions civiles.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi concernant l'ouverture, sur l'exercice 1915, de crédits additionnels aux crédits provisoires du ministère de la guerre.

M GALLI. — Au sujet de ces crédits, la commission du budget a soulevé la question des prisonniers de guerre. Je veux, à ce sujet, solliciter des explications du gouvernement. Un certain nombre de ces prisonniers ne peuvent correspondre avec leurs familles; il faut faire un nouvel effort et exercer des représailles s'il le faut pour faire cesser les tortures morales de ces malheureux. Je demande que les listes de prisonniers que nous ne connaissons pas, soient communiquées et que le gouvernement emploie tous les moyens pour les avoir. (Applaudissement unanimes.)

M. THIERRY, sous-secrétaire d'Etat. — Nous avons déjà obtenu un commencement de satisfaction. En effet, nous avons reçu une liste contenant un grand nombre de noms. Nous poursuivrons nos efforts pour obtenir satisfaction complète.

M. GALLI. — Je remercie le gouvernement de ce qu'il a fait. Je compte qu'il n'arrêtera pas ses efforts avant d'avoir obtenu satisfaction complète.

M CANDACE — Il faut, évidemment, faire le nécessaire pour obtenir les listes des prisonniers que nous ne connaissons pas, mais lorsqu'on parle de représailles, il ne faudrait pas aller jusqu'à employer des mesures inhumaines.

M. GALLI. — Mon intention n'était pas d'ouvrir un débat sur la question des prisonniers M. Candace me fait indirectement le reproche d'avoir demandé que l'on employât des mesures de représailles. Chacun a le droit d'avoir son opinion sur ce sujet. Je remercie encore une fois le gouvernement du commentement de satisfaction qui m'a été accordé.

M. LEBEY. — On peut obtenir satisfaction sans représailles; il faut que lorsque les soldats allemands retourneront en Allemagne, ils nassent notre étape (Bruyantes protestations.)

Les crédits sont adoptés.

La Chambre adopte successivement les projets et propositions suivantes :

Projet de loi relatif au mode d'attribution des prises maritimes et des navires de guerre ennemis capturés; proposition de loi de M. Maurice Viollette, tendant à modifier l'article 59 du Code de procédure civile, proposition de loi adoptée par le Sénat, tendant à étendre le bénéfice du moratorium aux veuves ou héritiers des pharmaciens décédés, en ce qui concerne les délais impartis pour la vente de l'officine.

LA TAXATION DES DENREES

La Chambre reprend la discussion sur la taxation des denrées.

Après le vote de l'article 2, M. Mistral avait proposé une disposition additionnelle disant que le préfet a le droit d'exiger des commerçants la présentation des factures, lettres de voiture ou autres pièces comptables pouvant servir à l'établissement des taxes. La commission, acceptant cette addition, l'article 2 est définitivement adopté.

On passe à l'article 3, dont voici le texte :

« Le recours contre les arrêtés de taxation sera porté par lettre recommandée devant le ministre de l'intérieur. Il pourra être exercé par le Conseil municipal, par 25 habitants ou par tout commerçant ou producteur intéressé. Si le recours est exercé par des habitants ou par des commerçants ou producteurs, il devra être formé dans un délai de cinq jours francs à partir de la publication de l'arrêté de taxation. Passé ce délai, il ne sera plus recevable.

Le recours ouvert au Conseil municipal est recevable sans condition de délai. Le retour n'est pas suspensif. Le ministre de l'intérieur devra statuer, dans les deux mois de la réception de la lettre recommandée. Passé ce délai, si le ministre n'a pas statué, le recours sera suspensif.

Après le rejet de plusieurs amendements, l'article 3 est adopté ainsi que les articles 4, 5 et 6 qui sont ainsi conçus :

Art. 4. — Pendant la période d'application de la présente loi, il pourra être pourvu à l'approvisionnement de la population civile par voie de réquisition, en vue de cessions aux communes des denrées et des substances visées à l'article premier. Le droit de réquisition est exercé dans chaque département par le préfet, sous l'autorité du ministre du commerce. Il ne portera que sur les objets taxés. Le prix alloué pour la réquisition ne pourra dépasser le montant de la taxe.

Art. 5. — Les formes de la réquisition sont réglées par les paragraphes 2, 3 et 4 de l'article 3 de la loi du 3 juillet 1877 et son exécution, par les articles 19 et 20 de la même loi.

Art 6. — Toute infraction aux arrêtés préfectoraux de taxation est punie des peines inscrites aux articles 479, 480 et 482 du Code pénal. Le tribunal pourra, en outre, ordonner que son jugement soit intégralement ou par extrait affiché dans les lieux qu'il fixera et inséré dans les journaux qu'il désignera et ce aux frais du condamné, sans que la dépense puisse dépasser 500 francs. Toute résistance aux réquisitions administratives sera punie des peines prévues à l'article 21, paragraphe 1 et 2 de la loi du 3 juillet 1877, sur les réquisitions militaires.

Voici le texte de l'article 7 :

« L'article 420 du Code pénal est ainsi modifié : Seront punis des mêmes peines toute personne, Association ou Société quelconque, qui, même sans emploi de moyens frauduleux, mais dans un but de spéculation illicite, c'est-à-dire non justifiée par les besoins de ses approvisionnements, la couverture de ses opérations professionnelles ou de légitimes prévisions industrielles ou commerciales, aura opéré ou tenté d'opérer la hausse du prix des denrées ou marchandises, au-dessus des prix qu'aurait déterminés la concurrence naturelle et libre du commerce. La peine sera un emprisonnement de deux mois au moins et de deux ans au plus, et d'une amende de mille francs à vingt mille francs, si la hausse a été opérée sur grains, grenailles, farines, substances farineuses, pain, vin ou toute autre boisson ou denrée alimentaire. »

M Ignace, au nom de la commission de législation civile et criminelle, donne lecture d'un avis tendant à l'aggravation des pénalités prévues par cet article.

M. HESSE — Le texte de la commission est très dangereux, car il ne va rien moins qu'à bouleverser, à propos d'une loi de circonstance un article aussi important que l'article 420 du Code pénal. Il faudrait, à mon avis, modifier ce texte de la façon suivante : « Pendant la durée des hostilités, quiconque, dans un but non légitime, aura opéré ou tenté d'opérer la hausse des denrées, etc., etc, sera puni d'un emprisonnement de deux mois à deux ans, et d'une amende de mille à vingt mille francs.

M. PUECH. — On discute, en ce moment, une question juridique très grave, sur des textes que nous ne connaissons même pas.

M MAGINOT. — Comment, le texte que nous discutons a été distribué le 18 novembre.

M. Viviani, garde des sceaux intervient et démontre l'analogie existant entre le texte proposé par la commission et celui de M. Hesse. Celui-ci se déclare satisfait et retire son amendement

Après avoir voté l'article 7 du projet sur la taxation des denrées, la Chambre renvoie à demain la suite de la discussion.

La séance est levée à sept heures quinze.

SÉNAT

SEANCE DU JEUDI 2 DECEMBRE

La séance est ouverte à quatre heures quinze, sous la présidence de M. Dubost

Le président prononce l'éloge funèbre de M. Sarrien, sénateur de Saône-et-Loire.

M Viviani dépose le projet de loi relatif à l'appel de la classe 1917.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi sur les associations ouvrières de production et sur le crédit au travail.

M. Henry Chéron, rapporteur, expose l'économie du projet. Il s'agit de fixer les conditions auxquelles les associations ouvrières de production ou de crédit, pourront obtenir des avances jusqu'à concurrence d'une somme totale de 2 millions de francs, sur les 20 millions versés au Trésor par la Banque de France, en vertu de l'article premier de la convention du 11 novembre 1911

M. Métin, ministre du travail, présente quelques observations sur le projet de loi; il fait observer que seules les Sociétés dont les statuts seront conformes aux dispositions de la loi auront le droit de prendre les noms d'Associations coopératives ouvrières de production ou de crédit et de prétendre à une participation aux avances de l'Etat

L'ensemble du projet est adopté.

Le Sénat s'ajourne à jeudi prochain, quatre heures

La séance est levée à cinq heures trente.

Conseil des Ministres

Paris, 2 décembre.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Poincaré. Il s'est occupé de la situation diplomatique et militaire.

Il s'est entretenu, également, de la question des frets, au sujet de laquelle le ministre de la marine déposera prochainement un projet de loi.

Un devoir qu'il est avantageux de remplir

C'est le devoir patriotique qui pousse ces masses de public vers les guichets de souscription à l'emprunt 5 % pour la victoire et en s'empressant, les souscripteurs ne semblent même pas se préoccuper des avantages spéciaux que leur offre le nouveau titre contre lequel ils apportent leur argent.

On peut donc observer que le taux d'émission est très favorable, et que de plus, l'emprunt a été stipulé inconvertible jusqu'au 1er janvier 1931. D'ici là, donc, soit pendant quinze ans le souscripteur est assuré de toucher son intérêt élevé de 5 73 %

En outre, cet intérêt il le touchera sans crainte de diminution quelconque La loi qui a autorisé l'emprunt l'a dit formellement : le 5 % pour la victoire est exempt d'impôts. Par suite chaque coupon trimestriel se touchera net, c'est-à-dire pour son montant indiqué.

Ainsi donc, tout en remplissant notre devoir envers la patrie, chacun de nous effectue un placement excellent comme rendement et merveilleusement garanti, puisque le nouveau titre est revêtu de la signature de la France !

Chronique locale et Régionale

Basses-Pyrénées

LA MONTE DE 1916

Liste des étalons approuvés et autorisés dans le département des Basses-Pyrénées, au point de vue sanitaire, en 1915 :

M Chabagno, Les Aldudes : Mauvais-Risque, p. s. a. a.

M. de Saint-Jayme, à Saint-Palais : Passaro et Chestruvin, p. s. anglais

Mme veuve Nougués-Bru, à Monein : Triomphateur, demi-sang, et Monteur, p. s. a. a.

M Laplace à Abidos : Lily, p. s. a. a. et Filloutet, demi-sang.

M. Plantier, à Morlanne : Cimier III, p. s. a. a.

M Bergeroo, à Bassillon-Vauzé : Hours, demi-sang.

Autorisé : M. de Saint-Jayme, à Saint-Palais : Amer-Picon, p. s. anglais.

PAU

UNE SOUSCRIPTION D'UN MILLION

A la suite de la conférence faite à Pau, mercredi, par M. Sauvaire-Jourdan, de Bordeaux, sur « l'Emprunt de la Victoire », un des auditeurs, membre de la colonie étrangère de notre ville, frappé par les remarquables arguments du conférencier, a câblé dans son pays pour qu'on lui envoie la somme de un million, qu'il destine à la souscription nationale.

Eglise russe. — Il y aura messe divine à l'église orthodoxe russe de Pau, 18, rue Jean-Réveil ce dimanche 5 décembre 1915, à dix heures et demie du matin.

Matines à dix heures.

Confession avant la messe.

— Il y aura un service religieux à l'église orthodoxe russe Saint-Alexandre Niewski de Pau, 18, rue Jean-Réveil, ce lundi 6 décembre 1915, à l'occasion de la fête patronale de l'église.

Matines à dix heures du matin.

Messe divine à dix heures et demie.

Aussitôt après la messe, un « Te Deum ».

Confession avant dix heures du matin.

Un bel ordre du jour. — Notre compatriote de Jurancon, le général Toussaint, bien qu'âgé de soixante-huit ans, avait, dès les premiers jours de la mobilisation, repris du service et fut envoyé sur le front à la tête d'une unité combattante. Après douze mois de campagne, le général Toussaint a dû quitter son commandement. Avant son départ, le général ..., son chef commandant la ...e division, a adressé aux troupes l'ordre du jour suivant :

« Endue pendant douze mois de campagne pendant lesquels il s'est donné tout entier à sa tâche, le général Toussaint, commandant la ...e brigade, vient d'être, sur sa demande, relevé de son commandement. Au nom de tous, le général commandant la division exprime à son collaborateur et ami les regrets profonds que laisse son départ.

» Par sa bienveillance réfléchie, son sentiment du devoir poussé à l'extrême, son ardent patriotisme, sa connaissance des hommes, le général Toussaint avait su faire de la troupe sous ses ordres un élément de combat à hauteur de ses obligations. Il a d'ailleurs, au cours des combats des 19 et 20 octobre, trouvé la récompense de ses efforts par la belle attitude de ses bataillons.

» Le général de division remercie le général Toussaint du concours dévoué qu'il ne lui a jamais marchandé. Il lui souhaite un prompt rétablissement qui lui permettra de rendre de nouveaux et précieux services à la France.

» Au quartier général, le 2 novembre 1915. »

Nos lecteurs liront avec plaisir ce bel hommage rendu à la vaillance de notre brillant compatriote.

SAINT-JEAN DE LUZ

Les blessés — Nos hôpitaux temporaires ont accueilli hier un nouveau convoi de blessés.

Le marché. — Le grand marché dernier n'était pas bien brillant. Voici un aperçu de quelques prix :

Bœufs gras, 0 95 à 1 05 le kilo; génisses et bouvillons, 1 à 1 10 le kilo; veaux, 1 25 à 1 35 le kilo; porcs, 80 à 83 fr. les 50 kilos; œufs, 2 40 à 2 50 la douzaine; poulardes, 5 à 7 la paire; poules, 6 à 8 la paire.

Les voleurs. — Les voleurs qui dévalisèrent il y a quelque temps la villa de M Versein ont été pincés à Bilbao, où le propriétaire a pu rentrer en possession des bijoux et des différents objets qui lui furent dérobés.

MODES
BRUGNOT
Place Nouvelle-Halle. — PAU
— Téléphone 2.57 —

BORDEAUX

LA TEMPÉRATURE

du 2 décembre.

Thermomètre — Minima de la nuit, 7° 1°; à huit heures du matin, 12; à dix heures, 13; midi, 15, à cinq heures du soir, 14.

Baromètre. A huit heures du matin, 761; à midi, 762; à cinq heures du soir, 762.

Les Vaillants

La médaille militaire a été conférée à M. Borderie André, ancien élève du Lycée de Bordeaux, classe 1916, engagé volontaire le 28 décembre 1914, caporal au 418e de ligne.

Voici le texte de la citation à l'ordre du jour :

« En patrouille en avant de sa compagnie, a sauté dans une tranchée allemande et s'y est maintenu jusqu'à ce que sa compagnie l'ait rejoint capturant plusieurs défenseurs. »

— Chabeau Charles, sous-lieutenant au 68e régiment d'infanterie, est cité en ces termes à l'ordre du jour :

« Jeune officier doué de belles qualités militaires; mortellement blessé le 30 août 1914, au moment où il entraînait crânement sa section à l'attaque sous un feu d'artillerie très violent. »

L'Emprunt National

BANQUE DE FRANCE

Les bureaux de la succursale de la Banque de France à Bordeaux, 15, rue Esprit-des-Lois, seront ouverts au public pendant toute la journée du dimanche 5 décembre, de neuf heures à quatre heures, sans interruption de séance, pour la souscription à l'emprunt.

Pour les avances sur titres employées à cette souscription la quantité des prêts est élevée de 50 à 75 % pour tous les titres admis au bénéfice des avances sans autre maximum que ceux résultant des règlements antérieurs ordinaires

Les intérêts débiteurs sur lesdites avances ne courront qu'à partir d'udernier jour de la souscription quelle que soit la date à laquelle aurait été faite pendant la période de souscription.

Les titres de la rente 5 % intégralement libérés seront admis au bénéfice des avances jusqu'à concurrence de 75 % de leur valeur dans les conditions ordinaires des règlements antérieurs de la Banque de France.

A l'hôpital auxiliaire N° 14

C'était jour de réception, samedi, à l'hôpital n° 14 (Terre-Nègre). Les blessés qui y sont soignés avaient invité leurs camarades de l'hôpital n° 39 (Villa Bayonne), à la matinée qu'un groupe d'artistes, toujours prêts à mettre leur talent à la disposition des œuvres militaires, offraient dans cet établissement.

Cette matinée a été parfaitement réussie, et Mlle Bordenave, l'exquise diseuse; M André Meilhan, le jeune violoniste de si grand talent; M. Barrau, le baryton qu'on ne se lasse pas d'entendre; le désopilant Adrianf; Mlle Dencausse, la pianiste si appréciée, et une jeune cantatrice de grande valeur, qui accepta aimablement de remplacer Mlle Feouge, grippée, ont obtenu un très grand succès.

Le distingué administrateur de la Villa Bayonne, et son dévoué collaborateur, deux hommes d'œuvres, qui sont pour leurs hospitalisés de véritables pères et restent leurs amis et leurs correspondants, lorsqu'ils retournent dans leurs dépôts ou sur le front, les avaient accompagnés et ont invité, à leur tour, les blessés de Terre-Nègre, au nom de leurs camarades, à l'après-midi musical qui se donnait chez eux le lendemain.

Nos vaillants blessés, qui font échange de politesses, se retrouvaient donc, dimanche, à la Villa Bayonne, où la séance fut aussi brillante que celle de la veille. Mlle Yvonne Vézn, M. Pasquier-Cazaux, Mlle Vidallet, du Théâtre de Donai; Mlle Odette Treyssac, M. Decombe, l'excellent baryton, fils d'un de nos plus dévoués amis politiques; M. Roger Gélineau, le violoniste si apprécié de notre Grand-Théâtre; M. Delfort, M Saint-Selve, l'excellent comique Gilberty-Alfrédy, récoltèrent une ample moisson de bravos.

Les salles de la Villa Bayonne faisaient devenues, pour la circonstance, de très aristocratiques salons, où s'était donné rendez-vous l'élite de la société bordelaise, et nos braves poilus n'étaient nullement gênés, dans ce brillant milieu, qui ne leur ménageait pas son affectueuse sympathie

Deux gracieuses jeunes filles de la Croix-Rouge se sont multipliées à Terre-Nègre et à Bayonne, pour la vente de fleurs, de bonbons et de gâteaux. On ne pouvait refuser leurs aimables offres, et elles firent d'excellentes affaires. Une quête faite par elles fut également très fructueuse.

Tous nos compliments aux organisateurs de ces charmantes réunions, qui sont si agréables à nos vaillants blessés.

COMITE DE SECOURS DE LA COMPAGNIE GENERALE D'ECLAIRAGE ET DE SON PERSONNEL

Le secrétaire du Comité de secours à l'honneur d'informer les familles des agents mobilisés de la Compagnie d'éclairage, que la cent-deuxième distribution des secours aura lieu ce matin samedi 4 décembre, au siège du Comité, 5, cours de l'Intendance, de neuf heures à midi, et l'après-midi, de deux heures trente à six heures.

SOLDAT BLESSE D'UN COUP DE COUTEAU

Mercredi, vers dix heures du soir, une discussion surgit entre M. Marchand, vingt-quatre ans, caporal au 3e bataillon d'Afrique, en convalescence chez ses parents, 17, chemin de la Sablière, au Bouscat, et un nommé B..., demeurant rue Laterrade. La scène se passait rue Rougier. Comme cela se produit toujours en pareil cas, des injures en en vint aux coups, et soudain B..., tirant un couteau de sa poche, en frappa le caporal Marchand entre les deux épaules. Son coup fait, l'agresseur prit la fuite et put se soustraire aux recherches immédiates des agents. Quant au blessé, heureusement peu gravement atteint, il se rendait à la permanence, où il racontait la scène. M le commissaire de police de service recueillait ses déclarations et le faisait conduire à l'hôpital Saint-André. Après avoir été pansé, le blessé put rentrer chez lui. Les recherches continuent.

UN BŒUF S'ECHAPPE EN GARE DU MIDI

A quatre heures, jeudi, gros émoi, en gare du Midi, parmi les voyageurs et le personnel.

En effet, un bœuf échappé d'un wagon à bestiaux en stationnement à la P. V., parcourait, à une allure folle, le grand hall, et l'on s'attendait à le voir bientôt entrer dans les bureaux, quand il se réfugia dans les W. C. des dames.

Des employés accourus voulurent faire sortir le client extraordinaire, mais en vain; celui-ci ruait et menaçait de ses cornes quiconque approchait.

Enfin, on eut l'heureuse idée d'aller chercher, à la P. V., un troupeau de vaches, que le bœuf, devenu plus doux, suivit tranquillement.

CYCLISTE RENVERSE PAR UNE AUTO

Dans la matinée de jeudi, M. Massire, ajusteur-mécanicien, 40 ans, domicilié à Talence, et travaillant à la Société des agglomérés, passait à bicyclette près du poste de police du pont de la Bastide, lorsqu'il fut renversé par une auto militaire transportant des prisonniers à la gare d'Orléans, et conduite par un soldat du 18e (train des équipages).

L'auteur de l'accident le prit sur sa voiture et le transporta à l'hôpital, mais après pansements, selon son désir la victime fut reconduite à son domicile.

La machine a été mise en morceaux.

ACCIDENT

Jeudi après-midi, le manœuvre Joseph Dunoi, 20 ans, domicilié à Bordeaux, au service de MM Baronnet, quai de Bacalan, travaillait à déchargement de fûts d'engrais, lorsque l'un de ceux-ci lui écrasa la main droite.

Il a été transporté à l'hôpital où il a été admis d'urgence et placé salle 18.

ON A VOLE :

Une somme de 125 francs, mercredi soir, vers huit heures, cours de Toulouse, au préjudice de M. Julien Berge cinquante-deux ans, charpentier, 8, rue Tiffonet. Le plaignant déclare que trois individus l'ont assailli et dévalisé.

— Une somme de 13 fr 20, aux dépens de M. Castéras, entrepreneur de transports, qui avait confié cette somme à un de ses employés, pour un achat.

— Des draps de lit et autres effets, ces temps derniers, au détriment de Mme Besse, 5, rue Richard. L'auteur de ce larcin serait une femme Berthe C..., qui avait engagé le tout au Mont-de-Piété.

SPORTS

BORDEAUX-SKATING-CLUB

La société Bordeaux-Skating-Club annonce son quatrième match de hockey au Skating-Palace samedi soir, le 4, à 10 heures, entre l'équipe première et deuxième.

FOOTBALL-RUGBY

Match de charité

Le match de charité qui doit se disputer dimanche prochain sur le terrain du Stade Bordelais Université Club au profit de l'œuvre des Prisonniers de guerre, s'annonce décidément comme devant dépasser en succès les prévisions les plus optimistes. Les organisateurs reçoivent en effet de tous côtés des demandes de renseignements et un certain nombre de places sont déjà retenues. D'autre part, tous les joueurs en renom actuellement disponibles ont spontanément offert leur concours.

C'est ainsi que, dans l'une ou l'autre des deux équipes, figureront notamment un des plus brillants footballers de la région dont nous sommes tenus, pour des raisons personnelles de taire le nom mais que les habitués des terrains de jeu accueilleront avec sympathie. C'est ensuite l'international Dufau, universellement connu et estimé dans les milieux sportifs; l'excellent Guichenerre, capitaine de l'U. S Dacquoise, un des meilleurs avants du Sud-Ouest; Mérigot, le remplaçant et l'émule de Larribau, à Biarritz; Erricares, le frère du demi bien connu et son égal en rugby; Cassagne, capitaine du Stade Navais, un jeune trois-quart de grand avenir; Ducos, gagnant du concours l'Athlète complet; Hourtin, Père; Laulom, etc.

L'intérêt de la rencontre est donc plus que largement assuré à la grande satisfaction des organisateurs qui escomptent déjà, pour nos malheureux compatriotes prisonniers en Allemagne une fructueuse recette

Les Théâtres

Théâtre-Français

MATINEE DE FAMILLE

« LE PETIT DUC », AVEC ALICE KERVAN

Très jolie salle pour l'agréable matinée du « Petit Duc ». Charmé par la partition, restée si jeune et si plaisante, et par l'excellente interprétation, le public prodigua ses bravos à Mlle Alice Kervan, mutin et crâne duc de Parthenay; ainsi qu'à MM. D. Bédué, R. Gamy; Mmes Lva Ceydès, Lejeune, etc., etc.

« Menuet » gentiment enlevé.

Alhambra-Théâtre

QUATRIEME MATINEE CLASSIQUE

« GRINGOIRE ». — « LE DEPIT AMOUREUX »

Ces matinées classiques deviennent de plus en plus attrayantes, et marquent cette saison d'hiver, cette saison de guerre, d'une note d'art bien française; bien à propos dans ce relèvement général de notre esprit, dans ce réveil de toutes nos énergies nationales. Comme on sent davantage, devant ces œuvres pourtant si diverses, ce mystérieux lien qui nous unit au passé, et que nous avions par trop oublié.

Un grand intérêts de cette matinée, fut la causerie de M. A. Guilbot, qui, très documenté, nous retraça non seulement la vie, mais toute l'époque de Banville. Dans cette causerie, le professeur d'histoire se mêla, avec beaucoup d'à-propos, au critique d'art, l'un indiquant, analysant toutes les œuvres du poète; l'autre, mettant en lumière tout son génie, tout son caractère, toute sa spirituelle fantaisie, tout son lyrisme à la fois réaliste et mystique. Il serait difficile de mieux définir l'utilité de l'art et de la poésie, ainsi que toute l'élévation qu'ils procurent: élévation, transfiguration, dont le cœur humain a tant besoin. M. A. Guilbot, écouté avec une vive attention, fut très applaudi. Comme lui, nous pensons que la conférence est le prélude obligé et nécessaire de la matinée classique; mais nous ajoutons : surtout quand cette causerie est de l'ordre de la science.

M Bachelet fut superbe, jeudi, et cela malgré la grippe et une grande fatigue. Il y a à peu près huit ans, encore étudiant, je me souviens l'avoir entendu dans « Gringoire » au Théâtre des Arts. L'impression fut tellement forte, que je ne l'ai jamais oublié. J'ai retrouvé cette sensation jeudi, devant ce Gringoire misérable, apeuré, aux fiers élans. Le passage : « Aux pauvres gens tout est peine et misère », dit dans un long sanglot, fut frénétiquement applaudi. Par un piquant contraste, son Gros-René du « Dépit amoureux » mit bien en valeur ses qualités épanouies, sa rondeur, son sens comique, toute la souplesse de son talent.

M Willy Garrigue composa un Louis XI inoubliable, ayant très réussi comme silhouette. Il rendit bien le caractère susceptible de bonté, dans un familial abandon, du roi; et aussi sa défiance, sa féline souplesse, son indomptable énergie, et ses fureurs. Belle composition artistique.

Félicitons aussi MM. J. Colombier, Olivier-le-Daim sombre, âpre et violent; P. Malet Simon Fourniez bonhomme et naïf, et Mascarille follement comique; F. de Rochebrune, élégant et sentimental dans Eraste; R. Pradel, Valère de belle ligne; Mlle Délia Col, Loyse exquise, d'une jolie douceur, et Lucile indulgente et avisée; Mlle Jeanneau, Marinette malicieuse et piquante; Mlle L. Dormeuil, Nicole Audry souriante et spirituelle

M W. Garrigue donna de jolis meubles gothiques à « Gringoire ». Signalons aussi un pittoresque décor, au chaud éclairage.

Salle comble. Les jeunes gens ne furent pas galants. Ils applaudirent implacablement les tirades de Molière sur l'esprit changeant des femmes girouettes plus mouvantes que le sable des mers. Le mot « animal » les mit en joie. Cet âge est sans pitié.

M. B.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunal correctionnel

Présidence de M Fourcaud

Audience du 2 décembre.

Le tribunal condamne :

Auton Manuel, sujet portugais, 30 ans, manœuvre, à six jours de prison pour vol de charbon.

— Pour le même délit, Théodore Guffores, à six jours de la même peine

— Jean Hériand, 63 ans, ancien boulanger, à deux mois d'emprisonnement pour mendicité.

— Jean Laveau 43 ans, marchand ambulant, à six jours de prison et 25 francs d'amende, pour violences sur la personne d'une marchande, à la suite d'une discussion.

— Jean Raymond, 50 ans, vigneron, à quinze jours de prison pour violences sur la personne de sa femme Les faits se sont passés à Saint-Loubès.

Etat-Civil de Bordeaux

DECES du 2 décembre 1915

Marthe Bernaud, 30 ans, rue Sainte-Croix, 48.
Anna Soulié 54 ans, rue Delurbe, 28
Jeanne Laroche, 66 ans, rue Sullivan, 64
Mme veuve Besson, 64 ans, rue de Pelay, 48.
Jacques Noaro, 64 ans, rue Laville, 25.
Mme veuve Mouleset, 69 ans, rue de la Gare, 51.
Elie, Villedieu, 75 ans, rue Achard, 75.
Jean Audouin, 86 ans, cours Cloé, 51.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Pierre Moreau, M. Adolphe Douat, maréchal des logis au 18e escadron du train, Mme Adolphe Douat, née Moreau; M. Roger Moreau, engagé volontaire au 18e escadron du train, section automobile; MM Jacques et José Douat, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Jean MOREAU, née DELHOMME,

leur mère, belle-mère, grand'mère, bisaïeule, qui auront lieu le **samedi 4 décembre**, dans l'église de Lamarque, à deux heures Réunion à l'église

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

Dans la Gironde

SAINTE-FOY-LA-GRANDE

Foire mensuelle. — Le premier décembre, foire aux bestiaux. Assez belle malgré le mauvais temps; foirail passablement garni. Pas mal de transactions toujours à des prix extrêmement élevés.

Les veaux valaient 1 10 à 1 20 la livre et les bœufs et vaches de boucherie 0 90 à 1 franc

SAINT-EMILION

Paiement des allocations. — Le paiement des allocations pour la période du 26 octobre au 23 novembre derniers, sera fait au bureau de la perception les samedi 4 décembre et mercredi 8 décembre, de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures après-midi.

Revue Agricole

Quelques notes de nos lecteurs — La production et la consommation. — Les céréales. — L'élevage — Les animaux de boucherie et de labour. — Les volailles. — Les œufs.

Montfort-en-Chalosse, 3 décembre.

Plusieurs de nos lecteurs, soit du « Nouvelliste », soit des « Nouvelles du Sud-Ouest », avant lu très attentivement nos deux dernières revues, ont constaté le bien-fondé de l'idée mère qui avait présidé à leur élaboration

Très certainement, en temps de guerre, il aurait fallu trouver beaucoup de charité entre enfants d'une même patrie. Hélas ! il y a encore trop à écrire sur ce point, bien que le progrès — en des jours de trêve et d'union sacrée — soit réel et même assez efficace en bien des centres. Que tous nous sachions donc bénéficier des leçons de la guerre et, qu'entre riches et pauvres, producteurs et consommateurs, il existe une plus grande entente et de meilleures relations

Parmi toutes ces hausses* qui atteignent tous les articles, il faut savoir retenir deux points très essentiels, car ils ont leur intérêt.

1° Nous avons jusqu'ici perdu — avec grand espoir, avec toute certitude de les retrouver — les départements les plus riches et les plus producteurs en bien des choses.

2° Dans l'intérieur, — avec la présence sur le front, aux dépôts et dans toutes les innombrables formations, — nous avons à faire vivre des millions d'hommes, des réfugiés, des Belges, des Espagnols, etc., etc, et tout cela ne va pas sans entraîner un gaspillage qui a sa très vive répercussion sur le monde, trop petit, qui travaille les champs, qui s'occupe aux fermes et qui vit des choses de l'élevage et de la culture. Ce grand facteur, « la demande », joue un rôle des plus considérables. Enfin, la guerre paralysant la libre circulation de toutes les denrées venant des pays européens, entraîne, elle aussi, un long et fort cortège de misères, dont les suites se font ressentir dans tous les rangs de la société.

Voici les cours :

Froment. — De 24 à 25 fr les 80 kilos.
Seigles. — De 21 à 22 fr. les 75 kilos.
Maïs. — De 24 à 25 fr les 75 kilos.
Millet. — 25 fr l'hectolitre.
Panis. — 25 fr. l'hectolitre.

ANIMAUX DE BOUCHERIE

Bœufs gras. — De 1 10 à 1 20 le kilo.
Veaux de lait. — De 1 15 à 1 25 le kilo.
Porcs gras — De 84 à 8 5fr. les 50 kilos.
Haricots plats, 62 fr; haricots de pied, 66 fr. l'hectolitre

OIES ET CANARDS GRAS

Les premières, de 1 25 à 1,30 le demi-kilo, et les seconds, de 1 30 à 1 50 le demi-kilo.

VOLAILLES

Cet article est mieux en baisse que tout autre, d'abord parce que l'apport est important et ensuite parce que la consommation ne marche guère et qu'on n'exporte pas.

Œufs. — Très chers, de 2 15 à 2 30 la douzaine.

Remarque. — Pour conclure, nous demandons aux pouvoirs publics qu'on ne laisse pas les accapareurs libres d'acheter çà et là tout ce qu'ils trouvent avant que les marchandises soient apportées au marché Ce sont ceux-là qui, bien des fois, trafiquent pour des tiers et finalement pour l'ennemi. Les journaux hollandais, l'autre jour, ne nous ont-ils pas annoncé que 80.000 francs d'œufs, venant du Sud-Ouest, avaient été confisqués par la douane ? La surveillance, voilà ce à quoi il faut s'adonner pour enlever à la hausse un fort principe d'action.

BOURSE DE BORDEAUX

du 3 décembre 1915.

3 % comptant nominatif 64; — Dito petite coupure, 64; — Dito porteur, 64; — Dito porteur petite coupure, 64.
Obligations Ville de Paris 1876 comptant, 456.
Obligations Ville de Paris 1892 comptant, 231.
Obligations Ville de Paris 1899-Métropolitain comptant, 262.
Obligations foncières 1895 comptant, 350.
Crédit Lyonnais comptant, 925.
Midi, obligations 3 % anciennes comptant, 326.
Orléans actions de 500 francs comptant, 1,054.
Ouest, obligations 3 % comptant, 328.
Espagne 4 % extérieure, c. de 80 comptant, 83. — Dito, c. de 160 comptant, 82. — Dito, c. de 240 comptant, 81 20.
Nord de l'Espagne comptant, 393.
Saragosse comptant, 385
Rio-Tinto comptant, 1,490.

BOURSE DE PARIS

du 2 décembre 1915.

3 %	64 50
3 ½ % amortissable	66 85
Ville de Paris 1865	498 —
Ville de Paris 1899	262 —
Ville de Paris 1905	300 —

REVENU 8,15 % net par la **RENTE sur l'ÉTAT**
en achetant à CAISSE NOBILIER, 41, Boulevard Haussmann, Paris, la jouissance viagère d'un titre rente sur l'Etat que l'acquéreur reçoit mis à son nom par le Trésor

Landes

MONT-DE-MARSAN

Marché du 1er décembre. — Céréales. — Froment, 25 fr.; seigle, 18 fr.; maïs, 22 fr.

Volailles. — Poules, de 4 à 6 fr.; poulets, de 4 à 7 fr.; dindons, de 10 à 18 fr.; dindes, 8 fr.; pintades, 7 fr., pigeons, 2 fr. 25, le tout la paire; lapins, 2 fr. 25 la pièce.

Porcs gras et demi-gras, de 80 à 93 fr. les 50 kilos; veaux de boucherie, 1 20 et 1 fr. 25 le kilo.

Œufs, 2 fr. 40 la douzaine.

BISCARROSSE

Objet trouvé. — Dimanche dernier, Mlle Marguerite F... a trouvé sur la place publique une paire de chapelets en nacre, montés argent. Elle les tient à la disposition du perdant.

Perdu — On a perdu il y a déjà quelque temps un portemonnaie contenant un billet de 20 fr., avec de la monnaie, et une plaque de vélo. Une récompense sera allouée à la personne qui l'aura trouvé et qui le remettra au perdant.

Service religieux. — Mercredi 1er décembre, a eu lieu en l'église de notre paroisse, un service funèbre pour le repos de l'ame de Bellard, Abel Barthélemy, caporal mitrailleur au 50e d'infanterie, tombé pour la France, le 25 août 1914, âgé de vingt-cinq ans.

Une foule très nombreuse de parents et d'amis, avaient tenu à assister à cette cérémonie pour rendre les derniers honneurs à ce vaillant soldat.

Au régiment comme dans sa famille, Bellard, se fit toujours apprécier par son caractère, bon, doux, serviable et dévoué.

Il était sur le point d'achever son service, quand éclata la guerre. Il partit avec cet enthousiasme qui fait que nos vaillants soldats Landais se comportent partout comme de vrais héros.

Son rôle exigeait autant d'habileté que de vaillance, il sut toujours le remplir, à la satisfaction de tous, jusqu'au moment où la mitraille ennemie le tua au poste d'honneur.

A la famille si cruellement éprouvée, nous redisons toute notre sympathie émue.

Messe solennelle. — Aujourd'hui à dix heures et demie, il sera célébré en l'église de notre paroisse, une messe solennelle pour le repos des âmes de tous nos chers soldats tombés pour la France depuis le commencement de la guerre.

Notre vaillante population assistera en nombre à ce service solennel de prières et de reconnaissance.

Incendie — La semaine dernière, près de la gare, le feu se déclara dans une grange de Mme B... Vers quatre heures du matin. Grâce au sang-froid de la propriétaire et à la promptitude des secours apportés par les voisins dévoués, on se rendit vite maître du feu.

Un vélo fut néanmoins mis hors d'usage, et divers objets se trouvant à côté. Les dégâts matériels sont couverts par une assurance.

Bateau échoué — Mardi dernier, le canot automobile « Seminole », de Cazaux, s'échoua dans la baie d'Ispe. A la suite de plusieurs ratés du moteur, la propulsion fut tellement brusque que l'hélice se détacha et tomba au fond de l'eau.

L'équipage composé de deux officiers et de quatre hommes, était donc en mauvaise posture, car nuit sonnait et il faut deux heures pour aller d'Ispe à Cazaux à la rame.

Fort heureusement, nos braves pêcheurs P. Cambit, A. Larquey et H. Lafargue se trouvaient là. Ils s'empressèrent de faire manger les hommes composant l'équipage, et après avoir repêché l'hélice du « Seminole », ils partirent avec un de leurs bateaux pour porter les deux officiers à Cazaux.

Ils allèrent jusqu'à hauteur de la Truque où un second canot-automobile du même groupe qui venait au secours du « Seminole » prit les officiers.

CAUNA

Nécrologie. — Ce n'est pas sans une douloureuse émotion, un vif sentiment de tristesse que nous prenons la plume, pour saluer d'un dernier adieu Mme Marie de Cauna, religieuse du Sacré-Cœur, décédée à Saint-Sébastien (Espagne), le 25 novembre dernier, à l'âge de vingt-six ans.

Par sa naissance, son éducation et surtout par la bonté de son cœur, Mlle Marie de Cauna toussait dans le cercle restreint de parents et d'amis où sa jeunesse fut circonscrite, de toutes les sympathies.

Les premières années de son existence s'écoulèrent à l'ombre de la tour crénelée du château de Cauna dont les sommets aériens dominent la région où il est situé. Sa famille, une des plus honorables du pays, conserve avec soin en l'augmentant sans cesse les précieux trésor des traditions conservatrices et des convictions chrétiennes.

Le père, M. le baron de Cauna, est investi, depuis de longues années des fonctions de maire de la commune.

Mlle Marie de Cauna était jeune encore lorsque se posa la question de son avenir. Le monde la solicitait, elle pouvait sans présomption s'y promettre des joies et des succès. Mais obéissant à l'inspiration du ciel, elle résolut de se consacrer à Dieu dans l'ordre des Dames du Sacré-Cœur. A la fin de son noviciat, elle prit l'habit religieux à Madrid, et quelques mois après, elle suivait à la Havane, sa tante, Mme Edwige de Cauna, supérieure d'un couvent de cette ville.

Le climat éprouva notre jeune religieuse et l'obligea à rentrer en Espagne, à Saint-Sébastien, où elle s'est éteinte doucement pieusement, entourée de ses compagnes désolées, jeudi, vers cinq heures du matin.

La nouvelle de cette mort a soulevé à Cauna et dans les environs d'unanimes regrets. On plaignait la famille, on louait les vertus de celle qui n'était plus.

Nous offrons à Mme la baronne et à M. le baron de Cauna et à leurs enfants l'expression de nos condoléances attristées.

MUGRON

Marché du 2 décembre — Cours pratiqués : Volailles. — Poulets, de 4 à 5 fr.; poules, de 4 50 à 6 fr.; dindons, 10 fr.; canards domestiques, 6 à 7 fr.; pigeons, 2 fr. 50, la paire; canards gras, 2 fr. 60 le kilo; foies de canards, 7 fr. le kilo; foies d'oie, 11 fr. le kilo; oies maigres, 15 fr. la paire.

Œufs, 2 fr. 20 la douzaine.

Lapins, 2 fr. 50 l'un.

Halle aux grains. — Froment, 26 fr. l'hectolitre; maïs vieux, 24 fr.; maïs de l'année, 22 francs; orges, 62 fr., chataignes (au detail), 28 fr. 80 l'hectolitre.

AZUR

Au champ d'honneur — Le lieutenant Ulysse Dubédat a été tué à l'ennemi, le 25 septembre.

Qu'il soit permis à celui qui le connaît bien, de saluer ici avec une douloureuse fierté, cette figure simple et modeste, cette belle âme de soldat chrétien.

Soldat, il le fut de toutes les ardeurs de son cœur noble et généreux. Il faudrait pouvoir le suivre pas à pas pendant sa courte carrière de quinze années pour juger de ses solides qualités et mieux apprécier sa vie militaire toute de travail, d'effort et d'honneur. Fils de petit ouvrier, Dubédat demeura toujours fier de son humble origine; une fois de plus il montra, sans le vouloir, que le vrai mérite sait partout rester simple et modeste. Mais ses chefs furent de bons juges : à Toulouse, à Toul, en Tunisie, au Sénégal, en Mauritanie, au Soudan, partout, il recueillit d'eux les hommages les plus flatteurs; et au moment où éclatait la grande guerre, en août 1914, il revenait tout heureux vers les siens, avec ses dix campagnes et les galons de lieutenant. Il renonça à lui-même à son congé pour reprendre sa place dans les rangs de sa chère coloniale et combattre l'envahisseur. « Un véritable officier français, écrivait-il, doit marcher le premier. » Il a tenu parole; « il est mort en pleine bataille, ayant fait noblement et courageusement tout son devoir », a dit son commandant, qui a voulu ajouter : « Il m'est douloureux de vous confirmer la perte de l'un de mes bons camarades que j'estimais beaucoup. Il venait d'être proposé par moi pour le grade de capitaine et j'avais contribué à lui faire donner le commandement d'une compagnie qu'il a magnifiquement conduite à l'assaut. »

Ce qu'il fut comme chrétien, celui qui jeta si heureusement dans son âme les premières semences de la vérité et du bien, vous le dira peut-être un jour; reconnaissons du moins ici encore, le bienfait de la foi qui éclaira cette vie de soldat, toute jalonnée d'écueils et de constants sacrifies: redisons le prix des pratiques chrétiennes qui l'ont soutenu à chaque pas de sa carrière et lui ont permis de donner toute sa mesure jusque dans sa mort glorieuse. « La veille de l'attaque, il avait reçu la sainte communion après une confession qu'il avait préparée avec soin et qu'il était venu faire exprès à... »

Que les deux familles, plus cruellemnet frappées par la disparition d'U. Dubédat, puisent dans les leçons de la vie et de la mort de leur lieutenant, la force de porter, comme il l'eût voulu lui-même, leur très légitime douleur.

SORT

Tombé au champ d'honneur — Encore une nouvelle victime de la guerre ! Joseph Lorreyte, de la classe 1915, a été tué, le 25 septembre, en pleine lutte, au service de la patrie.

Au lendemain des victoires de Lutzen et de Bautzen en 1813, un officier prussien, parlant des 300 000 jeunes gens que l'empereur avait dû lever pour faire face à la sixième coalition, disait : « Ils sont petits, chétifs; un seul de nos Allemands en battrait quatre, mais ils deviennent au feu des êtres surnaturels. » Nos jeunes Marie-Louise méritent le même éloge. Témoin Joseph Lorreyte, incorporé le 16 décembre, il rejoignait cinq mois plus tard, sur le front, le 9e de ligne. Aux différents combats auxquels il a assisté, il a toujours fait son devoir. Et un de ses chefs a pu écrire : « Il est mort comme savent mourir les Français, en brave, face à l'ennemi. »

Un service funèbre a été célébré jeudi dernier pour le repos de son âme. Une foule nombreuse et recueillie se pressait dans l'église, ornée de toutes ses tentures de deuil, et pavoisée aux couleurs nationales. Dans la grande nef, un superbe catafalque recouvert d'un large drapeau français. Au sanctuaire, les conscrits de la classe 1917 et quelques permissionnaires du front.

L'éloge funèbre a été l'apothéose des jeunes Marie-Louise de cette guerre. « Sublimes d'héroïsme », champions de la justice, vrais chevaliers, ils excitent notre admiration et notre fierté. Et de leurs tombes, ceux qui sont restés là-bas, dictent leur devoir aux Français de l'arrière. Eux aussi doivent verser leur sang, le sang du moins de leurs sueurs et de leurs larmes, c'est-à-dire leur or et leurs économies. La victoire est à ce prix.

Le « Nouvelliste » adresse aux parents de ce jeune brave si cruellement éprouvés, — à son frère aîné sur la ligne de feu depuis le début des hostilités, — à tous ceux, et ils sont nombreux à Sort, que sa mort plonge dans le deuil, ses plus vives et ses plus sincères condoléances.

HERRE

Morts pour la patrie. — Nous avons la douleur d'ajouter deux nouveaux noms à la liste de nos compatriotes morts pour la France : celui du jeune Laffargue, décédé à l'ambulance des suites des blessures reçues au champ d'honneur. De plus, après deux mois d'anxiété, mêlée cependant de quelque espérance, nous avons appris la mort de M. Justin Pérès, le sympathique adjoint de notre commune, tué à l'ennemi le 25 septembre. Ce brave, qui fut aussi bon Français que bon catholique, laisse parmi nous un excellent souvenir et d'unanimes regrets.

A ses parents, à sa veuve et à sa fille, nous offrons l'expression de nos sympathiques condoléances.

Hautes-Pyrénées

TARBES

Citation. — M. le commandant Monier-Vinard, ancien officier du 12e, qui, à la retraite, reprit du service au début de la guerre, vient d'être cité à l'ordre du jour de la division dans les termes suivants : Au ..., depuis le 1er septembre avec son bataillon, n'a pas cessé un seul instant d'animer sa troupe d'un souffle ardent de patriotisme et d'énergie. Officier supérieur d'une haute valeur et d'un zèle infatigable depuis la mobilisation. »

Nos vives et sincères félicitations au vaillant officier et à sa famille.

Nominations ecclésiastiques. — Par décision de Mgr l'évêque de Tarbes et de Lourdes, ont été nommés chanoines honoraires de Tarbes et de Lourdes : M. l'abbé Carrère, curé-doyen de Trie; M. l'abbé Pambrun, curé-doyen de Saint-Pé.

Nécrologie. — M. l'abbé Forasté (Jean-Marie-Edmond-Joseph), ancien curé d'Ourscheille, né à Manléon Barousse, le 20 décembre 1842, est décédé à Manléon Barousse, le 16 novembre 1915.

Casino-Eldorado. — Samedi, grande première représentation des « Mystères de New-York ». Les blessés militaires auront l'entrée gratuite.

Apollo-Théâtre Caton — L'Apollo avise les blessés militaires qu'ils peuvent assister gratuitement aux représentations cinématographiques de l'établissement.

Etat civil des 29 et 30 novembre — Décès : Rosine Choux, 65 ans; Charles Christ, 65 ans, rue Soult, 9; Francine Moura, 84 ans, 17, avenue de la Gare; Pierre Sarres, 81 ans, rue de l'Ayguerote; Pierre Dusses, 75 ans, 91, rue de Pau; Françoise Ferrandier, épouse Cabos, 30, rue Larrey; Espérance Martinez, 1 an, rue Desaix; Bernard Ricaud, 69 ans, rue de l'Ayguerote; Jean-Albert Antarieu, 38 ans, rue de l'Ayguerote; René Petit, 79 ans, rue de l'Ayguerote; Jean Recoulet, 71 ans, rue de l'Ayguerote.

LOURDES

La foire — Lile a été favorisée d'un temps superbe: les acheteurs sont venus très nombreux toutefois les Espagnols que l'on était habitués à voir les années précédentes ont fait défaut.

Les transactions ont été très nombreuses. A huit heures du matin, plusieurs mules étaient déjà vendues, les acquéreurs arrêtaient les propriétaires-éleveurs qui se rendaient au champ de foire et plusieurs d'entre eux avaient traité le lorg du parcours.

De jeunes mules se sont vendues 330 et 350 francs. Nous en avons vu une fort belle toute jeune se vendre 550 fr. Une pouliche de quatorze mois s'est vendue 650 fr.

Les chiens qui mordent. — Jeudi matin, le jeune Victor Lacroix, domestique de M. Monléagudo, a été mordu à l'avant-bras par un chien appartenant à un voisin.

Ce chien sera examiné par M. Rondé, vétérinaire municipal.

TALAZAC

A l'ordre du jour. — Léon Lille, du 21e colonial, promu sous-lieutenant, a été cité à l'ordre du corps d'armée. Il avait déjà la Croix de guerre. Toutes nos félicitations.

BAGNERES-DE-BIGORRE

Citation à l'ordre de l'armée — Le capitaine Léon Bajau, fils de feu le commandant Bajau et neveu du colonel Bajau, le sympathique ancien directeur de l'arsenal de Tarbes, vient de mériter pour la seconde fois, une citation élogieuse, dont on ne saurait trop le complimenter. Voici en quels termes : « Sur le front depuis cinq mois et demi a pris part à l'affaire de ... Blessé grièvement le 25 septembre 1915, en entraînant sa compagnie à l'assaut des tranchées ennemies. »

Lot-et-Garonne

FOIRES DE LA SEMAINE

Lundi 6 décembre. — Astaffort, Frégimeat, Mirmont, Barbaste, Monflanquin, deux jours; Hautefage.

Mardi 7 décembre. — Laparade, Meilhan, Sos, Fumel.

Mercredi 8 décembre. — Agen, Bouglon.

Jeudi 9 décembre. — Laroque, Miramont, Clairac, Puch, Mézin.

Vendredi 10 décembre. — Puymirol, Lévignac, Fauillet, Salles.

Samedi 11 décembre. — Nérac.

AGEN

Conférence. — M. Sauvaire-Jourdan, l'éminent professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Bordeaux fera à Agen, aujourd'hui samedi 4 décembre, à vingt-une heure une conférence sur « l'Emprunt National et le devoir des Français ».

Cette conférence aura lieu à l'hôtel de ville dans la salle des Illustres. Les autorités civiles et militaires y assisteront.

Promotion — M. Serres, sous-officier au 9e de ligne, est promu sous-lieutenant et maintenu.

Pour nos blessés — Le Comité d'Agen, de la Société de secours aux blessés militaires (Croix-Rouge, hôpital auxiliaire n° 12, remercie les généreux donateurs et donatrices dont les noms suivent, pour les dons en nature qu'ils ont bien voulu faire en faveur des blessés et leur exprime sa vive reconnaissance : Mmes Brasseur, Canalet, Goudal, Jougla, Panchade, Solacroup, Desinur, Péjean, Matet, Lerou, Larcou, Pech, MM. Douziès, Péjac, Brugalières, Sacley, Léon Escalot.

« Le Train 77 bis ». — Le grand et luxueux music-hall parisien l'Olympia fera représenter dimanche 5 décembre, au théâtre Ducourneau, un brillant sketch attraction, « le Train 77 bis », épisode d'espionnage de l'alliance franco-anglaise, d'une actualité sensationnelle et d'un réalisme poignant. Ce chef-d'œuvre, créé à Paris, sera interprété par tous les créateurs.

« La Revue des Alliés » — « La Revue des Alliés » sera donnée sur notre scène municipale le jeudi 9 décembre. Elle se compose de 24 scènes d'une aimable gauloiserie satirique, sans en oublier la note patriotique. Cette revue est de deux auteurs parisiens, MM. Alévy et Jouliet. La musique toute nouvelle est due au talentueux chef d'orchestre de l'Apollo de Paris, M. J. Szulc. Elle est bien française.

L'interprétation réunira un ensemble de vedettes parisiennes de tout premier ordre réservées jusqu'ici au public de la capitale : Angèle Grill, Pomponnette, Hélène Gérard, La Hélena, Hidont, M. Harris, M. Nibor, M. Girald, etc., tous artistes dont la renommée n'est plus à faire.

Morts au champ d'honneur. — Le maire d'Agen vient d'être officiellement avisé de la mort au champ d'honneur de notre compatriote, Joseph Saint-Flour, âgé de trente-neuf ans, soldat au 209e d'infanterie, tué d'une balle dans une tranchée.

Le réservisto Saint-Flour était le frère du chef cantonnier de la ville; il laisse deux enfants en bas-âge; sa famille est domiciliée rue Mirabeau.

Recensement des chevaux et voitures

Un recensement général des chevaux, juments, mulets et mules de tout âge, des voitures attelées et non attelées, et des automobiles et motocyclettes, doit avoir lieu avant le 16 janvier, dans chaque commune, sur la déclaration obligatoire des propriétaires.

En conséquence, les propriétaires de ces animaux et de ces voitures sont invités à faire, avant le 1er janvier 1916, les déclarations nécessaires à la mairie de leur commune.

Il est rappelé, d'ailleurs, que le recensement dont il s'agit est une mesure d'intérêt général prescrite par la loi, et qui n'apporte aucune restriction aux droits de propriété et aux transactions dont les animaux et les voitures peuvent être l'objet.

Conformement aux dispositions de l'article 4 du décret du 29 septembre 1914, modifiant les dispositions de l'article 40, paragraphe 5 de la loi du 3 juillet 1887, la limite d'âge des chevaux et juments susceptibles d'être requis est temporairement abaissée d'un an.

Par suite, ceux de ces animaux qui atteindront quatre ans au 1er janvier 1916, devront être déclarés et inscrits sur les listes de recensement.

Conseil de guerre de la 18e Région

Présidence de M. le colonel Bonnefoy, de la 18e légion de gendarmerie

Séance du 2 décembre 1915

UN INSOUMIS — Pierre D..., territorial de la classe 1897, qui habitait Buenos Ayres, n'est venu se présenter au recrutement que le 6 novembre dernier. Aussi, le conseil le condamne-t-il à deux années de prison, mais il agencra une demande de suspension de peine.

M. le commandant de Nathan occupait le siège du ministère public, et Me Cluzan défendait le prévenu.

ABANDON DE POSTE. — Le soldat Toussaint Bianchi, du 49e d'infanterie, avait bien demandé à partir au front, mais il s'absenta, le jour où son détachement quittait le quartier pour rentrer, quelques heures après le départ de ses camarades, en état d'ébriété.

M. le commandant de Nathan requiert, et Me Linas présente la défense de Bianchi. Pour abandon de poste et malgré le repentir du soldat, le conseil lui inflige six mois d'emprisonnement.

UN VIOLENT. — Le 1er octobre dernier, Albert Menanteau, trompette au 18e escadron du train des équipages, frappait au visage M. Lapercerie, débitant à La Bastide. Arrêté peu après, le soldat se prétendit victime d'une ressemblance, et il persiste depuis à nier tous les faits qui lui sont reprochés. Six mois d'emprisonnement lui sont octroyés par le conseil de guerre, après réquisitoire de M. le commandant de Nathan et plaidoirie de Me Cluzan.

INSOUMISSION. — Aristide Riquet est condamné ensuite à deux ans de prison pour insoumission en temps de guerre.

Commissaire du gouvernement, M. le commandant de Nathan; défenseur, Me Chambarrière.

DEUX INDELICATS PERSONNAGES. — Dans le courant de l'été dernier, un inspecteur de police arrêtait un nommé Pierre S..., manœuvre, qui, étant de garde à l'entrepôt d'alcool, dérobait de ce liquide pour le transporter, nuitamment, chez un débitant, un sieur Jean D..

Ne pouvant faire autrement, S... avoua son coupable manège. Quant au restaurateur, il prétend avoir tout ignoré.

M. le lieutenant Grossard requiert, et Mes Peyrecave et Linas plaident pour les prévenus, qui sont condamnés : S..., à un an de prison, et D... à six mois de la même peine.

VOLS. — Les soldats P... et M..., de la 18e section des C. O. A., sont accusés d'avoir dérobé du rhum, du vin, une bicyclette et des chaussures, dans le courant de mai 1915, au préjudice du tenancier d'un bar du cours Pasteur et de divers camarades. Un nommé C..., caporal à la même section, qui a dénoncé les deux soldats, est inculpé de complicité par assistance et recel. P... et M... l'accusent même d'avoir été l'instigateur des larcins commis, et d'autres, qui restèrent à l'état de projet. C... nie avec énergie.

Après réquisitoire de M. le lieutenant Grossard et plaidoiries de Mes Chancogne, Cluzan et Bloms, le conseil acquitte le caporal C... et condamne chacun des deux autres prévenus à un an d'emprisonnement.

L'Histoire de Deux Peuples

Dans les circonstances présentes, et au moment où rouvrent les Facultés et les Collèges, il y a un livre qu'il importe de proposer avec insistance à l'attention du public. C'est l'*HISTOIRE DE DEUX PEUPLES*, où Jacques Bainville a lumineusement exposé, dans un puissant parallèle entre la France et l'Allemagne à travers les âges, les rapports éternels de l'Ordre avec la grandeur et la prospérité des Etats.

Cet intéressant ouvrage est en vente à notre SALLE DES DEPECHES.

DES AFFICHES destinées à en accentuer la diffusion ont été éditées par la *Section Bordelaise d'ACTION FRANÇAISE*, et nos amis les tiennent à la disposition des groupes de la région aux prix suivants :

Les 100 affiches timbrées.....	25 fr.	»
Les 50 — —	13 fr.	50
Les 25 — —	7 fr.	50

Imprimées en rouge sur blanc, dans un encadrement vert, et selon le dessin que reproduit notre cliché, ces affiches sont au plus haut point capables d'arrêter les regards. Il importe de les répandre le plus possible.

Feuille légale du 2 décembre

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Faillites

Les créanciers du sieur Ernest HELIE, marchand de bois à Mios, sont invités à se présenter chez le sieur Gangneux, arbitre de commerce, syndic de la faillite, demeurant en cette ville, rue Sansas, 3, pour toucher un dividende de 3 fr. 139 pour cent (3e et dernière répartition).

Le greffier du tribunal,
G. LAROZE.

TOUX — ASPIRATION DES PROFESSEURS — GRIPPE
de la MEDECINE de l'ACADÉMIE de MÉDECINE de PARIS
SIROP BRIANT
GORGE — Le Sirop est stérilisé à l'autoclave — BRONCHES

La Guerre de 1914

OUVRAGES EN VENTE AU « NOUVELLISTE »

Nous rappelons à tous ceux qu'intéressent le mouvement des idées et la marche des événements, les ouvrages d'actualité suivants, qui se distinguent de tous les autres par leur valeur et leur retentissement.

HORS DU JOUG ALLEMAND, par Léon Daudet, la critique la plus claire des idées allemandes, et l'exposé des mesures d'après guerre nécessitées par la défense intellectuelle, industrielle et commerciale de la France.

HISTOIRE DE DEUX PEUPLES, par Jacques Bainville, saisissant tableau des situations respectives de la France et de l'Allemagne, de leur antagonisme historique, de la façon dont il a été résolu dans le passé et pourra l'être dans l'avenir.

L'AVANT-GUERRE, par Léon Daudet, dont les révélations sur l'espionnage se trouvent chaque jour confirmées.

LES TRONÇONS DU SERPENT, par Louis Dimier, ouvrage complémentaire du précédent, l'idée d'une dislocation de l'empire allemand, conforme aux traditions de l'Allemagne et à la sécurité de ses voisins.

LES CRUAUTES ALLEMANDES, par Léon Maccas, réquisitoire irrécusable d'un neutre. M. Léon Maccas, docteur en droit de l'Université d'Athènes.

L'HEURE VENGERESSE DES CRIMES BISMARCKIENS, par Mme Adam, l'auteur du célèbre ouvrage sur « l'Abandon de la Revanche ».

On trouve également aux bureaux du « Nouvelliste » **Kiel et Tanger**, de Ch. Maurras; **Bismarck et la France**, de J. Bainville; **la République de Bismarck**, par M. de Roux, **Fantômes et Vivants**, de Léon Daudet, **l'Appel des Intellectuels allemands** de Louis Dimier, etc.

0f25 LA CHATELINE
SOURCE DES ROCHES BLEUES
"Fait vivre mieux" — "Vieillir moins vite"
Dépôt : Mme Ve HAURE, 36 Allées de Tourny, BORDEAUX

IMPRIMERIE SPECIALE
Le gérant : E. MONGRAND.

EMPRUNT 5 %
DE LA DÉFENSE NATIONALE
Souscrivez !
L'égoïsme à cette heure n'est pas seulement une lâcheté, une sorte de trahison, mais c'est encore la pire des imprévoyances. Que deviendraient ses réserves si la France devait être vaincue? Elles seraient la rançon de la défaite au lieu d'être le prix de la victoire.
(Discours de M. RIBOT, Ministre des Finances)
DÉFENDEZ votre pays et faites le meilleur des placements, le plus sûr, garanti par la signature de la France.
Souscrivez 88 francs. Vous recevrez un titre de 100 francs et 5 francs de rentes annuelles.
Souscrivez 440 francs. Vous recevrez un titre de 500 francs et 25 francs de rentes annuelles.
Souscrivez 880 francs. Vous recevrez un titre de 1,000 francs et 50 francs de rentes annuelles.
LES SOUSCRIPTIONS sont reçues PARTOUT
Caisse Centrale du Trésor, Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Bureaux de Poste, Caisses d'Epargne, etc., etc.

L'Edition spéciale 1915-16 (18e année), vient d'être honorée d'une Souscription du Ministère de l'Agriculture : 3 francs franco

FILS câblés anglais
LAINES à tricoter.
Livrables de suite. Kent, négt, Nantes.

BOIS demandé pour fabrication 25 mille caisses claire-voie. Faire offres Durand, bureau du journal.

JEUNE FILLE, brevet supérieur, ayant enseigné dans famille et dans pension, donnerait leçons ou répétitions chez elle ou à domicile, ainsi que les premiers éléments de piano. S'adresser au journal. n. 60

Jeune fille sténo-dactylo, demande place dans maison de commerce, accepterait situation de demoiselle de compagnie se chargerait de l'éducation de jeunes enfants. Très bonnes refér. S'adress. au bureau du journal. n. 46

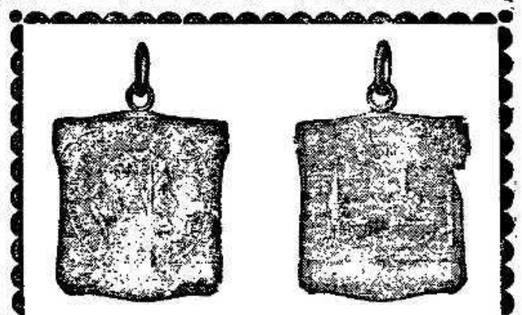

Médaille de Notre-Dame du Platin
Contre les dangers de la guerre
(*Adoptée par les aviateurs*)
Dépositaire, Sud-Ouest : M. MESNARD, Joaillier-Orfèvre
13 et 14, Place Gambetta ; 113 et 115, Rue Porte-Dijeaux, Dx.

FEUILLETON DU 4 DECEMBRE

(20)

La Belle Lorraine

Par HENRI-GERMAIN

VII

(*Suite*)

Leur colonne s'arrêta, deux régiments de Bavarois se déployèrent rapidement en tirailleurs, formant un rideau derrière lequel les divisions allemandes devaient continuer leur route.

Quelques coups de fusil éclatèrent, des balles ricocherent dans les fossés.

Georges Duval, attaqué, dut commander le feu, à volonté.

Le combat commença par phases intermittentes, s'amplifia, il se développa forcément, devint plus meurtrier, plus acharné et demeura pourtant longtemps indécis, les Allemands semblant hésiter à renforcer leurs lignes.

Des deux côtés, des blessés râlaient, des morts gisaient livides, sous la gloire d'un soleil rutilant.

Les deux partis se rapprochaient par bonds successifs. Le colonel français, pour soutenir son infanterie, inférieure en nombre, lança tout à coup sur les Allemands ses trois escadrons de lanciers.

Mais brusquement les tirailleurs ennemis s'écartèrent, le canon tonna, une volée de mitraille faucha les cavaliers, fit une trouée sanglante dans leurs rangs trop serrés.

Ils durent tourner bride pour se reformer en arrière.

— A la baïonnette ! cria le colonel en faisant sonner la charge pour entraîner son infanterie.

Il y eut une ruée courageuse de tous ces braves enfants de France, mais ce fut un acte d'héroïsme inutile.

Des feux de salve nourris brisèrent leur élan.

Et, soudain, des deux côtés de la ligne allemande, des escadrons de dragons se précipitèrent, sabrant sans pitié, écrasant les morts, achevant les blessés.

Georges Duval, frappé d'une balle à la hanche, était tombé dans le fossé, derrière un buisson. Et, souffrant atrocement, mais ayant conservé toute sa lucidité, il assista, désolé, au désastre, qui se termina bientôt par la retraite précipitée des troupes françaises.

Les Allemands avaient arrêté brusquement l'action, afin de rejoindre leur colonne principale, dont les derniers échelons disparaissaient dans une étroite vallée.

Le lugubre relèvement des morts et des blessés commença.

Un vieillard que nul n'avait aperçu jusqu'alors se mêla aux brancardiers.

Ce fut lui, d'ailleurs, qui découvrit le corps inerte de Georges Duval. Celui-ci, épuisé par la perte de son sang, s'était évanoui derrière le buisson où il s'était abrité.

— Je connais cet officier, dit vivement le vieillard, c'est mon ami; je désire le faire soigner moi-même.

Puis il fit transporter le malheureux lieutenant dans une métairie, distante d'un kilomètre à peine, et pour ainsi dire isolée à la lisière des bois.

Georges Duval, bientôt étendu sur un lit rustique, demeura sans connaissance une grande demi-heure encore.

Enfin, il rouvrit les yeux, demanda d'une voix affaiblie :

— A boire !

La brave propriétaire de la métairie qui, très anxieuse, était restée à son chevet, s'empressa de lui apporter du lait, puis elle lui recommanda de rester tranquille.

— Je vous soignerai bien, mon officier, dit-elle d'un accent ému de compassion.

Au surplus, mon mari est parti à Epinal pour chercher un médecin; il reviendra bientôt, sans doute, parce qu'il a pris la carriole.

— Mais où suis-je donc ? demanda le blessé en inspectant la chambre d'un regard investigateur.

— Chez le père Huot; chez nous, enfin !

— Ah ! le père Huot, répéta Georges Duval, dont l'esprit venait d'être traversé d'un souvenir. Et c'est loin du champ de bataille ?

— Non, tout près, un kilomètre environ.

— Il y a beaucoup de morts ?

— Je ne sais pas, mon officier... Il y en a toujours trop.

— Et pourquoi m'a-t-on amené ici ?

— Ben, c'est M. Samuel qui vous connaît, paraît-il, qui nous a demandé de vous recueillir.

— Ah ! Samuel ? Eh bien... merci... ma brave femme, merci... Mais où est-il, M. Samuel ?

— Il est parti.

— Ah !

— Mais vous parlez beaucoup.

— Oui, c'est vrai... Je souffre... Oh ! Jeanne...

Et saisi brusquement d'une sorte de délire suivi de syncope, le blessé s'évanouit de nouveau.

— Malheur ! s'écria la mère Huot, très émue, le v'là encore quasiment mort, ce pauvre jeune homme !... Tout de même, faudrait pas...

Aussitôt elle s'empressa de fouetter le visage du blessé avec de l'eau vinaigrée, dans la crainte qu'il ne trépassât sous ses yeux.

Le résultat de cette aspersion énergique ne se fit pas attendre longtemps.

Georges revint à lui; il fit même un mouvement comme pour se retourner. Mais une sensation de brûlure atroce à la hanche l'immobilisa, lui arracha une exclamation douloureuse.

Et soudain tout lui revint en mémoire : le combat de la matinée, le choc brutal, le vertige qui l'avaient terrassé.

Il comprit amèrement qu'il était grièvement blessé et cloué, pour longtemps peut-être, sur un lit de souffrance.

Puis le souvenir de Jeanne s'empara de son esprit. Reverrait-il jamais cette exquise fiancée ? Seraient-ils réunis un jour ?

Questions poignantes, car il savait que, de son côté, la vaillante fille du commandant Ulrich s'exposait chaque jour aux dangers de cette guerre désastreuse.

Ah ! ces luttes sans merci ! ces luttes meurtrières entre peuples, entre des hommes qui jusqu'au jour où ils se tuent, s'étaient ignorés, n'ayant nul motif de haine les uns contre les autres.

Pourquoi ces massacres, ces hécatombes d'êtres humains sacrifiés à de mystérieuses et démesurées ambitions, à de cupides appétits financiers, ou à de folles poussées d'orgueils princiers ?

La guerre, l'assassinat en masses, légitimé en apparence par des traditions, par des préjugés faussement nobles, par des haines héréditaires, aveugles et criminelles !

Tout cela se heurtait tumultueusement dans le cerveau enfiévré du blessé, le poussait à un désespoir anticipé. Son cœur battait avec force, son sang charriait la fièvre à mesure que s'exaltaient ses pensées décevantes.

Et toujours l'image de Jeanne de Franval revenait, dominante et angoissante à la fois, se mêlant à toutes les considérations lugubres de son esprit en désarroi.

Il y pensait encore, lorsque le père Huot revint enfin avec un aide-major de la garnison d'Epinal.

Le praticien avait eu déjà l'occasion de rencontrer Georges Duval dans la petite ville. Il le reconnut aussitôt et se mit en devoir d'examiner sa blessure, avec tout le soin et l'intérêt désirables.

Il parvint fort adroitement à extraire la balle, dont les ravages, fort heureusement, étaient moins graves qu'on ne l'eût craint tout d'abord.

Puis il pansa le blessé et lui promit de revenir le surlendemain, ou tout au moins d'envoyer un de ses collègues.

— Je ne redoute guère de complications, conclut-il, mon cher lieutenant. Cependant, je ne dois pas vous cacher que vous voici cloué au lit pour un grand mois au moins.

— Je me résignerai, repartit Georges Duval avec tristesse.

Le praticien rangeait sa trousse, prêt à quitter la métairie, laissant son blessé, soulagé déjà, et en partie rassuré.

Il allait franchir le seuil de la pièce lorsqu'il s'arrêta soudain, puis revint près du lit.

— J'allais oublier, dit-il, de vous offrir mes services dans le cas où vous auriez une commission quelconque à me confier pour la ville.

— Pour la ville, non, fit Georges Duval.

Puis il demeura silencieux un instant, comme sous le coup d'une hésitation.

Allait-il révéler à ce camarade de régiment, à peine connu, le secret de son cœur, lui parler de Jeanne de Franval, de Jean Casse-Tout ?

Son indécision cessa devant la réflexion.

(*A suivre.*)